Edition quotidienne — Québec, Mercredi, 11 Juillet 1894 — 14e année, No 298

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $ 3 00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance.... 00

L'ELECTEUR
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... $ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 03
Trois fois par semaine..... 0 05
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées Ernest Pacaud ou Ulric Barthe.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement 1 mai

L'ELECTEUR

QUEBEC, 11 JUILLET

Qui veut gagner une lunette d'opéra ?

Toute personne qui nous enverra $3.00 avec le nom d'un nouvel abonné (non encore inscrit sur nos listes) pour une année à L'ELECTEUR quotidien, ou de trois nouveaux abonnés d'une année à L'ELECTEUR hebdomadaire, recevra, par le retour du courrier,

UNE SUPERBE JUMELLE

Carpentier de Paris

Cette offre sans précédent au Canada n'est faite que pour un temps limité.

On devrait donc s'empresser d'en profiter.

L'ADMINISTRATION

L'Exposition de Québec

Maintenant qu'on est à peu près certain qu'on a écarté les obstacles qui pendant quelque temps ont failli faire manquer le projet de l'Exposition, il s'agit de se mettre résolument à l'œuvre.

Bien que ce ne soit pas une mince entreprise que d'organiser une exposition provinciale, il y a encore tout le temps nécessaire pour préparer un succès. Il faut d'abord noter comme accomplis une partie des préparatifs préliminaires, le bureau de direction constitué en premier n'étant pas resté les bras croisés, comme nous avons eu occasion de le dire dans le temps. Puis, il faut compter sur une somme d'activité et d'énergie toute aussi grande que celle qui a été dépensée l'hiver dernier pour notre superbe carnaval.

La ville de Québec a alors prouvé qu'avec de l'union, de l'harmonie et du bon vouloir, elle pouvait accomplir des merveilles.

Aujourd'hui, avec les $15,000 du gouvernement et les $10,000 du Conseil de ville, elle se trouve avoir en mains plus d'éléments que dans la circonstance que nous venons de rappeler, et où il fallait faire appel à la générosité des citoyens par une souscription publique.

Mais, si nos concitoyens ne sont pas appelés à se cotiser cette fois, le succès de l'Exposition ne dépend pas moins de leur concours. Il est bien des manières de souscrire à une œuvre publique. Nous laissons à chacun le soin d'imaginer de quelle manière il peut se rendre utile.

Une chose que tous peuvent faire, c'est d'effacer de leur pensée tout ressentiment, toute antipathie de nature à nuire à l'entreprise. L'enthousiasme devrait être l'unique sentiment violent permis en pareille circonstance.

Le souvenir du brillant succès de notre exposition de septembre 1887 est aussi bien propre à stimuler le courage de tous nos concitoyens. Qu'il nous suffise de rappeler d'un mot l'activité fiévreuse que cette exposition avait créée dans notre paisible ville, le bien qu'elle a fait à toutes les classes de commerce et d'industrie.

Si jamais il fut un temps propice pour un pareil mouvement, c'est bien cette année de dépression que nous traversons. Hier encore, un architecte nous disait que jamais la construction n'avait été, à sa connaissance, aussi inactive, et qu'il se demandait tous les jours par quel miracle d'économie notre population ouvrière pouvait endurer en silence cette ère de désœuvrement. Le commerce est aussi exceptionnellement serré et prudent.

La seule annonce de l'Exposition va dissiper par enchantement cette inaction, qui commençait déjà à peser par trop lourdement sur les épaules des gens de progrès. Les deux ou trois mille ouvriers sans travail dont nous dressions il y a quelque temps la statistique vont pouvoir espérer un trimestre plus chanceux que le précédent et les affaires en général vont se réveiller, au moins temporairement.

Les expositions sont, avec l'affluence des touristes — exceptionnellement nombreux, fort heureusement, cette année, — les seuls moyens d'attirer ici le capital étranger. Elles tirent en même temps du fonds des banques beaucoup de capital local, tout fier de trouver une occasion de se produire.

Nous saluons donc la prochaine Exposition comme un bienfait public, et espérons que tous les citoyens se donneront la main pour en assurer le succès, chacun dans sa sphère, si humble qu'elle soit.

Le secrétaire des colonies, à Londres, a écrit à lord Aberdeen pour le prier de voir à ce qu'il soit fait une réception convenable à un potentat russe, le prince Grégoire Gulitzine qui doit visiter prochainement le Canada.

NOS VILLES D'EAUX

Kamouraska, Rivière-du-Loup et Cacouna

De la Malbaie, quand le soleil est tourné vers son couchant, on voit distinctement, tout en face, sur la rive sud du fleuve, le joli village de Kamouraska dont les maisons blanches brillent sur la côte comme des vols d'oiseaux de mer.

Kamouraska avait autrefois une renommée qui s'étendait au loin dans toutes les parties de la province. Vers 1855, à l'époque où l'ouverture du chemin de fer le Grand-Tronc rendit plus facile l'accès de cet endroit charmant, on y comptait un grand nombre de familles très remarquables tant par la fortune que par la distinction des manières et les grâces de l'esprit. C'est peut-être là ce qui a contribué dans une grande mesure à attirer les étrangers sur ce rivage et à en faire une place d'eau très recherchée.

C'était également alors le chef-lieu du district. Il y avait un juge résidant et les avocats de Québec attendaient avec hâte le *terme* de la cour qui leur permettait de faire une agréable excursion sous prétexte de se sacrifier pour leurs clients.

Hélas ! aujourd'hui, la plupart des familles si hospitalières que distinguaient cet endroit sont disparues ou dispersées ; le chef-lieu a été transporté à la Rivière-du-Loup ; il n'y a plus qu'un petit *circuit*, et juges et avocats ne font plus qu'y passer distraitement et d'un air d'indifférence qui fait regretter les anciens beaux jours.

Il ne faut pas croire cependant, que tout soit fini. Sans doute, nous n'avons plus le Kamouraska d'autrefois, si renommé, si recherché ; mais il y a encore le Kamouraska d'aujourd'hui, un peu amoindri, un peu modifié, mais digne encore de bien des admirations, de bien des affections. Il y a toujours cette grande nature, cet air si salubre, ces bains à toutes les températures, glacés le matin, tièdes l'après-midi. Il y a encore les promenades en voiture ou en yacht, les pique-niques aux îles : l'Ile Brûlée, la Grosse Ile, avec son phare tournant, et plus bas, les Pèlerins pourvus d'une lumière fixe, comme des gens engagés définitivement dans la bonne voie, la voie du port et du salut.

Il y a encore, et par-dessus tout, la Rivière-aux-Perles. Elle n'est pas grande, la Rivière-aux-Perles. Elle n'a pas la majesté des fleuves aux larges ondes, le pittoresque des chutes et des cascades ; elle est simple de mise et d'un cours paisible ; c'est une rivière sans faste et sans prétention. Elle n'est pas navigable que je sache pour les vaisseaux de guerre ; à peine est-elle flottable aux termes de la loi. Mais elle a des qualités qui rachètent bien vite tous ces petits manquements : elle nourrit sur son lit modeste mais fécond des huitres perlières. Vous savez ce que dit cette chanson si répandue dont la musique est, je crois, de Moyerbeer :

" Pareil aux mers sauvages,
Mon cœur sombre et profond
A son flux, ses orages.
Mais une perle au fond !"

Or, la modeste petite rivière de Kamouraska, dépourvue de cascades, n'ayant ni flux ni reflux, et presque pas d'orages, a des perles d'une assez belle qualité. On vient de fort loin pour faire cette pêche peu difficile et assez fructueuse. Il n'y a à redouter ni les caïmans ni les requins ; les moustiques mêmes ne font au pêcheur qu'une guerre assez molle. Des citoyens des Etats-Unis,—de la grande République qui veut nous annexer à tout prix,—arrivent sur ces bords sauvages pour cueillir les colliers brillants avec lesquels ils prétendent plus tard enchaîner nos libertés dans des liens couleur d'aurore. Hélas ! ils ont besoin de se presser un peu, car les perles disparaissent assez rapidement et la rivière se dessèche.

On réussit mieux maintenant à pêcher la *loche* et l'éperlan, et à la pleine mer on peut voir, sur les quais, ou le long des *crans*, toute une population d'étrangers qui se livre à cette innocente occupation, avec plus de succès, toutefois, que le légendaire pêcheur de la Seine, chanté à plus ou moins de titres par tous les romanciers.

Comme toutes les autres stations balnéaires, Kamouraska a, cette année, un peu moins de visiteurs. On y trouve, cependant, une fort jolie société qui sait s'amuser avec calme et se garantir du brouhaha un peu trop bruyant peut-être que d'autres endroits offrent au voyageur fatigué des bruits du monde élégant.

Plus bas, voici la Rivière-du-Loup ou Fraserville, le nouveau chef-lieu du district. Il ne faut pas la confondre avec la Rivière-du-Loup *d'en haut*, ou Louiseville, qui a bien aussi son charme, mais un charme d'une autre nature. C'est une station très importante de l'Intercolonial, ou plutôt de l'"Interprovincial," et une ville de beaucoup d'avenir. La Rivière-du-Loup a été pendant longtemps le terminus oriental du Grand-Tronc, acquis depuis par le gouvernement fédéral. C'est peut-être là ce qui a contribué pour une bonne part à l'accroissement rapide du village ; car il a été pendant toute cette période le lieu de débarquement et le séjour temporaire des nombreux étrangers qui allaient passer la belle saison trois lieues en aval, sur les plages renommées de la fière Cacouna.

La Rivière-du-Loup a une église d'un très joli style, de charmantes villas, d'excellents hôtels et un commerce prospère. Le chemin de fer de Témiscouata a une longueur de quatre-vingts milles environ. Il relie la ville avec celle d'Edmunston, dans le Nouveau-Brunswick, et ne peut manquer de lui communiquer encore une impulsion très accentuée.

La rivière, qui a donné son nom à la ville, forme une très belle cascade d'une centaine de pieds de hauteur, près de la grande gare du chemin de fer. Il y a beaucoup de verdure, et le grand quai qui sert de débarcadère aux bateaux à vapeur de la ligne du Saguenay vient encore ajouter au pittoresque de l'endroit.

La Rivière-du-Loup est déjà une station balnéaire très recherchée, et aussi une ville qui a droit de compter sur un brillant avenir.

Nous voici maintenant à Cacouna, la reine de nos places d'eaux pour les étrangers et surtout pour nos voisins des Etats-Unis. Quant à nous, nous avons de sérieuses préférences pour la Malbaie, mais les goûts ne se discutent pas. Cacouna est, chaque année, remplie de visiteurs. Le grand hôtel construit près de la plage peut, à lui seul, loger plus de cinq cents voyageurs. Puis il y a d'autres hôtels de moindre importance, et des cottages, et des pensions, et des maisons meublées à n'en plus finir.

Il est inutile d'ajouter qu'on y mène rapidement la vie. Parties de pêche et de chasse, bains, pique-niques, et jeux de toutes sortes y sont en grand honneur. Et puis, le soir, il y a encore les concerts, les bals, les théâtres de salon ; les causeries et, quelquefois peut-être, des conférences sur des sujets de science ou de morale.

Nous n'oserions pas, cependant, affirmer ce dernier point d'une façon très complète.

Ce que nous savons, toutefois, c'est que les dames y changent de toilette trois ou quatre fois par jour et que les bébés y sont mis avec un luxe qui rappelle les grandes places d'eaux du vieux continent.

Pour ceux qui aiment, à la campagne, les falbalas, les *bustles*, les chapeaux emplumés et enrubanés, les ombrelles brillantes, les en-tout-cas superbes et les gants à dix-huit boutons, Cacouna doit sembler un paradis.

Il est bien entendu que tout le monde n'y vit pas de cette extravagante manière, et qu'il y a beaucoup de gens qui savent se passer de ce luxueux déploiement. Mais c'est, au demeurant, la note assez générale.

Au reste, pendant la saison des eaux, Cacouna revêt toutes les apparences d'une grande ville. Les artistes de renom daignent s'y faire entendre.

Cacouna a sa réputation très répandue de chic, d'élégance et de haut ton, et Cacouna tient à maintenir cette réputation au même niveau supérieur.

Cacouna a incontestablement ce droit. Mais, nous l'avons déjà dit, nous préférons la Malbaie et les goûts ne se discutent pas.

Terminons ces notes par une petite description des bains de Cacouna, écrite il y a quelques années sur les lieux mêmes par un de nos amis :

".....Un autre amusement qui passe pour être assez agréable, mais dont on use, toutefois, avec une louable modération, c'est le bain à grande eau.

Le bain à grande eau n'est pas, en général, ce qu'un vain peuple pense.

" On choisit le point de la haute marée. Les uns se costument ; d'autres n'ont pour tout vêtement que les haillons des vagues, comme dirait Victor Hugo.

" On se lance avec énergie dans deux pieds d'eau ; on se roule dans le sable, ce qui fait un assez rude savon ; les hardis vont un peu plus loin ; les téméraires se risquent jusqu'aux aisselles. Ces cas-là sont heureusement rares. On rie, on crie, on se lance l'eau à la figure, puis on court vite sur la grève, on se bouchonne avec une serviette de bure ; enfin, le corps saignant, les pieds plein de gravier, on remet vite ses hardes et l'on gravit l'escalier interminable qui conduit à l'hôtel où l'on arrive tout en nage, mais heureux d'avoir pleinement satisfait aux exigences de la mode et du bon ton.

" C'est là le progrès du siècle ; il n'y a rien à dire."

Actualités

Les cables de Liverpool, reçus ce matin, annoncent une température pluvieuse et une hausse sur le prix des blés.

Le rapport du gouvernement américain indique une récolte de blé de 380,000,000 de minots. La récolte de l'année dernière était de 415,000,000.

L'hon. M. Laurier fera une tournée politique au Manitoba et dans l'ouest l'automne prochain.

M. le chanoine L. M. Archambeault est mort hier à St-Hughes à l'âge de 82 ans.

Le consul-général de France, M. Kleckowski, est arrivé à Montréal lundi pour y établir définitivement ses quartiers-généraux.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le juge Rioux, de Sherbrooke, a pris du mieux et qu'on espère le sauver.

Les Français de Montréal ont décidé, par suite du deuil national de la France, de remplacer la fête nationale du 14 juillet par une fête de Charité au bénéfice des institutions de charité française.

Cette fête sera célébrée samedi, dimanche et lundi prochain au Parc Sohmer.

La conférence intercoloniale a terminé ses délibérations.

Il ne reste plus aux délégués qu'à visiter un peu le pays.

Toute cette mascarade va coûter bien cher au pays, pour ce quelle lui rapportera de bénéfice.

Les trois sociétés nationales de Halifax donneront un grand banquet à lord Aberdeen le 8 août.

Son Excellence est attendu à Halifax le 28 juillet.

Le *Britannia* a vaincu le *Valkyrie* pour la quatrième fois hier, à Glasgow.

L'hon. procureur général Casgrain est parti hier pour Montréal et Ottawa.

Lord Aberdeen passe la semaine à sa résidence de campagne "King mare" sur la Gatineau.

La compagnie de l'Exposition dira définitivement cet après-midi si elle accepte l'organisation de l'entreprise.

Dimanche, l'honorable J. A. Chapleau a prononcé un discours à Terrebonne, où il a présidé à l'ouverture d'un grand bazar. Les honorables MM. Masson, Taillon et Nantel étaient aussi présents.

On télégraphie de Sorel, 10.—M. Alfred François, commis-voyageur très connu, au service de la maison Choullou, de Montréal, s'est suicidé entre quatre et cinq heures ce matin. Il a sauté par la fenêtre du troisième étage de l'hôtel Brunswick. Depuis son arrivée, il y a une dizaine de jours, il était triste.

Il a appris, depuis quelques jours, que pour quelque faute dans son service il était remercié par son patron. La perte de son emploi et la situation pénible pour lui qui pouvait en être le résultat, l'ont sans doute porté à cet acte de désespoir. Le jury a rendu un verdict de " suicide dans un moment de *delirium tremens*."

Se fait-on une idée de ce qu'a coûté jusqu'à ce jour la commission de prohibition, la plus grande blague inventée par le parti tory pour jouer et voler le public.

A la date présente, les faits de la commission s'élèvent à

$125,000

CENT VINGT-CINQ MILLE DOLLARS

Et il n'a pas encore été burni de rapport.

PARLEMENT FEDERAL

Septième parlement—Quatrième session

73me séance

Ottawa, 10 juillet.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

Le PRESIDENT du comité des privilèges et élections présente le rapport du comité exonérant le député d'Urcotte.

La discussion de ce raport n'aura lieu que lorsque les témoignages et les documents en cette affaire auront été soumis.

Sur motion pour la ratification du traité français, sir RICHARD demande des explications.

L'hon. M. FOSTER, qui parait pour la première fois en chambre depuis la maladie qui l'a retenu chez lui pendant plusieurs semaines, fait un long discours pour ne rien dire. Il dit que depuis l'an dernier on a défini la signification de articles concernant le savon et le poisson conservé à l'état naturel. Quant à l'objection des prohibitionnistes que ce traité facilite l'entrée des vins au pays, il dit que le gouvernement la prendra en considération quand le Parlement se sera en majorité prononcé pour la prohibition.

Sir RICHARD se meut agréablement de la politique vacillator du ministre des Finances sur cette question et de la mauvaise foi du gouvernement qui propose la rectification du traité avec l'intention bien arrêtée d'en omettre la condition essentielle : subventionner une ligne de steamers directe entre le Canada et un port français.

Le col. O'BRIEN parle violemment contre le traité et accuse le gouvernement de céder à des influences inavouées en en proposant l'adoption. Il dit que le seul effet pratique de ce traité sera d'empêcher toute loi de tempérance qu'il est juste et ce qu'il accorde plus à la France que celle-ci ne donne au Canada, et il termine en proposant un amendement dans ce sens.

MM. Macdonald (Hut), McLean, Mills, Dr Christie, Cockburn, s'opposent à la motion pour la deuxième lecture du bill ratifiant le traité.

MM. Amyot, Girouard et Lachapelle ne voient pas pourquoi on ratifierait pas le traité.

M. EDGAR propose un sous-amendement : que le gouvernement a sanctionné le traité en étant sous la fausse impression qu'il comprenait les îles St-Pierre et Miquelon.

Sir JOHN se défend céder à la pression de qui que ce soit proposant la ratification du traité et stend que les termes du traité n'empêchent pas le Canada d'accorder un tarif préférentiel à la Grande-Bretagne et aux coloniesritanniques, mais seulement à tout pays rangers.

L'honorable M. LAIER ramène sir John à la question démontre la mauvaise foi du gouvernement en prouvant que le traité n'aura aucun résultat pratique sans une ligne directe entre le Canada et la France, car celle-ci impose une *surtaxe d'entrepôt* sur toute marchandise expédiée via un port européen.

Sir Charles Hibbert MM. Davin, Ouimet et Charlton prennent aussi part à la discussion.

Le vote sur l'amendement Edgar donne le résultat suivant : 54 contre 119.

MM. Frémont, Langr, Brodeur, Carrol, Bruneau, Proulx, Ganault, Monet, Bernier, Béchard, Godt et Legris ont voté contre cet amendement.

Pour le sous-amendement du colonel O'Brien 44, contre 128.

MM. McCarthy, Ogn, McNeil et Cockburn ont voté pour sous-amendement et MM. Laurier, Bont, Langelier, Bernier, Brodeur, Lavergne, Rinfret, Béchard, Beausoleil, Grion, Godbout, Choquette, Guay, Ti Vaillancourt, Devlin, Proulx, Brun Carroll, Harwood, Monet, Legris et ue contre.

Lorsque la motion pour seconde lecture fut mise aux voix, M. Bernier proposa en amendement :

" Que le traité avec France ayant été conclu après l'assurance donnée par les plénipotentiaires britanniques aux plénipotentiaires français que la politique du gouvernement canadien serait d'établir une ligne directe entre la France et le Canada, la dite assurance étant reconnue contenue dans la lettre de Dufferin et sir Charles Tupper à M. Ile, datée du 6 février 1893, il était droit du gouvernement, avant de proposer la ratification du traité, ou d'accepter déclaration des dits plénipotentiaires de notifier le gouvernement français que déclaration ne le liait en aucune ire."

Le vote est pris sur ndement Laurier avec le résultat suivant : 56 contre 109.

MM. McCarthy, O'Brien et McNeil votent avec l'opposition.

MM. Frémont, Bernier, Devlin, Bruneau et Proulx contre l'amendement.

Sur la motion pour seconde lecture du bill : 120 contre 41, MM. Laurier, Brodeur, Lavergne, Rinfret, Béchard, Beausoleil, Grion, Godbout, Choquette, Guay, Ti Vaillancourt, Devlin, Proulx, Brun Carroll, Harwood, Monet, Legris et Bernier contre.

(Voir la deux page)

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

EN PARFAITE SANTE. 11

FILLMORE, DUBUQUE Co., IA., sept. 1889.

Mademoiselle K. Finnigan, écrit : " Ma mère et ma sœur ont fait usage pour la névralgie du Tonique Nerveux de Koenig. Elles sont maintenant en parfaite santé et ne cesseront de louanger ce fameux Tonique.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITE.

CADYVILLE, CLINTON Co., N.Y., 24 déc. 1890.

J'éprouve beaucoup de plaisir de rendre mon témoignage sur la guérison suivante opérée par la vertu extraordinaire du Tonique Nerveux du Père Koenig. Un pauvre jeune homme de ma paroisse tombait, depuis des années, dans des convulsions très fortes. Abandonné par tous les médecins il est aujourd'hui *finis abilis dictu* fort et robuste, en pleine santé. Nulle doute que le Tonique Nerveux du Père Koenig lui a sauvé la vie. Que Dieu vous bénisse, vous, nobles bienfaiteurs de l'humanité ; ce bon jeune homme, ses parents, moi-même et tous mes paroissiens prient pour vous. Je ne puis trouver des paroles assez convenables pour vous exprimer mes remerciements. Je suis cordialement votre ami tout dévoué,

J. MCGOWAN, Ptre, Recteur.

GRATIS — Un livre important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig de Fort Wayne, Ind., E.U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

A Vendre par les Droguistes à $1 la Bouteille ; 6 pour $5.

A vendre par LAROCHE & CIE, en face du bureau de Poste, à $1. la bouteille ; 6 bouteilles pour $5.

GRAND SACRIFICE !

Prenez liste des prix

PIANOS NEUFS

New Sohmer..... $225 valant $400
R. S. William..... $225 valant $400
Boston Piano Co..... $250 valant $450
American Piano Co... $275 valant $475

HARMONIUMS

Cornwall, Thomas, Goderick, Rowe & Blatchford, depuis $50.00

PIANOS D'OCCASION

$25.00, $40.00, $50.00 et $75.00

Profitez du bon marché chez

Allaire

Coin des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS
Haute-Ville, Québec

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

UN CHAR
—DE—
PIANOS
— 0000 x 0000 —

Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination. Ce grand choix de pianos ayant été acheté dans des circonstances particulièrement avantageuses nous permet de les vendre à une réduction de 25 à 50 p. c., au dessous de leur valeur réelle.

Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstances et nos conditions faciles de paiement

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

New Brunswick Royal Art Union
LIMITED
De la province du Nouveau-Brunswick
Capital-Actions $150,000

Incorporée pour promouvoir les Arts

Cette Compagnie distribuera parmi ses souscripteurs le

31 JUILLET 1894

3482 objets d'art, d'une valeur totale de $65,115. Tous les souscripteurs ont chance égale.

Le grand prix est un groupe d'objets d'art évalué à $15,750. Billets de souscription à vendre à la New Brunswick Royal Art Union Gallery, St-Jean, N. B. Prix $1.00 la pièce. En outre de la chance merveille de gagner un prix considérable, le porteur de 12 billets de souscription mensuels consécutifs recevra une œuvre d'art par des artistes comme Thos Moran, N. A. Wm. H. Shelton et autres.

Envoyez l'argent pour souscriptions par lettre enregistrée, mandat-poste, chèque ou traite sur une banque à la

New Brunswick Royal Art Union (Ltd)
St-Jean, N. B.

Circulaires et informations complètes envoyées franco par la poste

On demande des agents partout. 30 j.1m.

A VENDRE

Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres. No 8 rue d'Aiguillon.

—AUSSI—

Un beau cottage en brique à environ ½ mille en de ça de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.

S'adresser à

MEREDITH & COUTURE
Notaires
ou à M. MILLER
Ste-Foye.

10 jt—j.n.o.

EPONGES

Eponges pour voitures et pour bains

Depuis 4c en montant

Chez

J. E. Livernois

L'Ami des dames

CHEZ

W. BRUNET & CIE PHARMACIENS,

Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

—ECONOMIE !—

Les acheteurs soucieux d'économiser leur argent doivent nécessairement prendre connaissance de ce qui suit

800 échantillons de rideaux de point dans les plus nouveaux patrons

Broderie, lawn a carreau, rubans, bas de cachemire, chalis, indienne, cotonnade, flanellette, etc

Une magnifique ligne de soie nuancée et un grand job de rubans dans toutes les nuances

QU'ON SE LE DISE ET EN FOULE CHEZ

ROBITAILLE, FRERE & CIE

207 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

PIERRES A MOULANGE

Arrivage cette semaine :

2000 Pierres de grand choix





Provenant des deux plus célèbres carrières de France. La plus belle importation jusqu'à ce jour

Moulanges

A AVOINE, A BLE, ET BATARDS

40 ANS D'EXPERIENCE

Premier Prix, Londres, Angleterre, 1886

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Par grosses ou petites sommes

No 116 RUE ST-PIERRE, Basse-Ville
QUEBEC
Téléphone 407.
1 fév—6 m q & h

LAVIGUEUR & HUTCHISON

PIANOS & ORGUES

141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE

— 000 x 000 —

Seuls agents à Québec des célèbres Pianos

Mendelsson Piano Co Toronto
Reimers Piano Co Toronto
Berlin Piano & Organs Co Berlin

GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRANICH & BACH

Nous avons constamment en mains des *Pianos d'occasion* dans tous les prix et des conditions de paiement facile.

Vieux instruments pris en échange

Accords et réparations exécutés promptement

TELEPHONE 891

DR COOTE
OCULISTE, etc.

Ouvrira son bureau au

No 73 RUE SAINTE-ANNE
—LE—
23 JUILLET

10 jt—j.n.o.

Propriétés à vendre à Ste-Anne de Beaupré

Deux maisons situées à deux cents pieds de l'église Ste-Anne, avec grand terrain pouvant servir d'hôtel à vendre à bonnes conditions.

Pour plus amples informations, s'adresser à

FORTIER & CORRIVEAU,
Marchands,
Ste-Anne de Beaupré.

AVIS

Les marchands de lait de la ville de Québec et les personnes des paroisses environnantes qui font commerce de lait en la dite ville, sont informés par le présent avis qu'ils doivent en, vertu du règlement de la cité de Québec No 327, se pourvoir d'une licence au coût d'une piastre, d'hui au 1er août prochain, et pour cela ils n'auront qu'à s'adresser au soussigné.

Léonidas Poulin
Médecin-Vétérinaire
Inspecteur de lait, No 116, rue de la Reine St-Roch, de 9 à 11 h. a.m., de 1 à 4. h.
29 j—15j.

A vendre ou à louer

Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et hangar. Cette propriété appartenait ci-devant à M. L. E. Guay, horloger. Conditions faciles.

S'adresser à

LABRECQUE & BELANGER
Notaires.

30—j.n.o.

Chance Exceptionnelle

— 000 —

Vente en liquidation de la librairie de feu

N. S. HARDY

—A l'ancien poste bien connu—

No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires

BASSE-VILLE

$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicité

Vente sans réserve

J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs

8 m—6m.

UN HORLOGER de beaucoup d'expérience serait prêt à accepter à moitié la réparation des montres d'un établissement ayant une clientèle payante sous ce rapport.

S'adresser GRAND RESSORT,
5 juil—1a. Aux soins de l'Electeur

leil, Godbout, Guay, Choquette, Tarte, Vaillancourt, Devlin, Legris, Carroll, Brunean, Proulx, Leduc, Miguault, Harwood et Monet ayant voté pour, et MM. McCarthy, O'Brien, McNeil, Bergin et Cockburn votant contre.

La chambre ajourne à 2 h. 45.

CONVENTUM

Le quatre juillet courant se réunissaient au Collège de Ste-Anne les confrères de la classe de rhétorique de l'année 1883-84.

Treize s'étaient rendus à l'appel : c'étaient les révérends B. Leclerc, vicaire à St-Thomas de Montmagny, S. Richard, vicaire à Charlesbourg, D. Garon, vicaire à N.-D. de Lévis, A. O. Hudon, vicaire à St-Ambroise de Lorette, M. Destroismaisons et L. Vézina, professeur au Collège de Ste-Anne, le révérend Père T. Roy, des Prêtres du Saint-Sacrement, de Montréal, MM. E. Bernier, rédacteur propriétaire du *National*, de Manchester, E. Provençal et A. Sirois, médecins, J. Moreau, marchand, A. Anctil, pharmacien, et E. Ouellet, agent d'une gare de l'Intercolonial.

Le révérend A. Kérouack, E. U., MM. H. G. Carroll, député de Kamouraska, et E. Rouleau nous ont écrit pour exprimer leur regret de ne pouvoir prendre part à la réunion.

Pendant deux jours, nous sommes redevenus écoliers, mais des écoliers un peu mûris. Le franc-rire, les émotions à l'évocation d'un souvenir d'autrefois, les élans pieux à la tant chère chapelle du collège, même les larmes furtivement essuyées, il y a eu place pour tout.

Au banquet, Mgr Poiré, supérieur du collège, M. C. A. Collet, directeur, E. Bernier et M. l'abbé A. O. Hudon, prirent la parole.

Le rév. Père Roy prononça à la messe un petit sermon où il nous rappela que le chrétien doit avant tout chercher Dieu.

M. Destroismaisons écrit immédiatement après notre départ : " Un silence majestueux règne dans le collège : on dirait que la mort y a passé..... Je viens de mettre les cachets sur les deux souvenirs. Les souvenirs ainsi soigneusement scellés sont un compte-rendu de la réunion avec l'appel nominal des confrères et une chanson que le phonographe est chargé de nous redire dans dix ans, époque à laquelle nous nous rencontrerons de nouveau, si Dieu le permet. "

X. X.

" JE ME MEURS ! "

MA PAUVRE FEMME ! MA PAUVRE FEMME !

Attentat meurtrier commis sur un gardien de nuit

Les assassins inconnus et en fuite

Montréal, 10 juillet.

Une tentative de meurtre a eu lieu hier soir, vers neuf heures, près du bloc Angers, situé sur la rue Ste Sophie et la ruelle Busby, en arrière du Carré Victoria.

La victime est un jeune homme de 24 ans environ, nommé William Emery, domicilié au No 45 rue Wolfe et employé comme gardien de nuit.

Les faits tels que rapportés ne laissent aucun doute que l'on se trouve en présence d'un attentat mertrier commis avec le plus grand sang-froid.

Voici ce que le blessé a pu raconter lui-même, au Dr Manchestor de l'hôpital Général, qui s'est rendu sur le théâtre du crime avec la voiture d'ambulance.

" Lorsque je me suis rendu dans la ruelle faire ma tournée habituelle, j'ai aperçu deux hommes qui essayaient de se cacher. L'un d'eux pouvait avoir 18 ou 20 ans ; l'autre paraissait être un peu plus âgé. Je leur demandai ce qu'ils faisaient là. Le plus âgé répondit d'une manière vague et je l'arrêtai. Je le tenais d'une main et je m'apprêtais à prendre mon sifflet avec l'autre afin d'appeler à l'aide, lorsque le compagnon du prisonnier, qui était à environ trois verges de distance, me tira un coup de revolver.

L'assassin, que je reconnaîtrai en aucun temps, s'est sauvé alors. Je tins mon prisonnier encore quelque temps, mais je fus bientôt obligé de le lâcher, car la quantité de sang que je perdais me rendais très faible. "

Le médecin fit signe au blessé de n'en pas dire davantage à cause de sa faiblesse.

La blessure reçue par Emery est des plus sérieuses ; la balle a pénétré dans le sein gauche, près du cœur.

On n'a que de bien faibles informations sur l'assassin, les ténèbres ayant favorisé sa fuite.

Emery dit lui-même que c'est un homme court, vêtu d'un paletot gris et portant un chapeau de paille ; mais il ne peut entrer dans plus de détails.

Plusieurs personnes disent l'avoir vu, mais comme la ruelle est plongée dans d'épaisses ténèbres, à neuf heures du soir, il a été impossible à qui que ce soit de bien le reconnaître.

Le constable Huot dit qu'il venait justement de sortir de la caserne pour commencer son service. Arrivé au coin de la rue Craig et de la ruelle Busby, un citoyen lui a dit qu'un homme avait été tiré dans la ruelle Ste-Sophie. A ce moment, Emery était rendu dans le restaurant Hayes, et il aperçut le blessé couché.

Emery lui a dit alors : " Je faisais ma tournée dans la ruelle ; j'ai rencontré un homme de petite taille, portant un paletot gris et un chapeau de paille, et sans dire un mot il a fait feu sur moi. "

Va sans dire que depuis hier soir les rumeurs et les cancans vont leur train.

Une foule considérable était rassemblée, hier soir soir, vis-à-vis le restaurant Hayes et aux coins des rues environnantes.

On se livrait à mille conjectures et à des commentaires de toutes sortes.

Dans ces circonstances, tout le monde connait le coupable, jusqu'au moment où il s'agit de s'expliquer sérieusement et d'en venir aux détails ; alors, il se trouve qu'on ne connait plus personne.

Deux femmes demeurant au carré Victoria, No 52, ont dit qu'elles avaient vu le coup de feu et la fuite de l'assassin.

M. W. Fletcher, cocher de fiacre, demeurant au numéro ci-haut, raconte qu'il était occupé à lire son journal quand il a entendu un coup de revolver. Il se rendit sur le toit d'un hangar situé en arrière de sa résidence et vit qu'on portait le blessé chez Hayes.

Madame McLean dit qu'elle a vu un homme se sauver à toutes jambes.

Le gardien de la Côte du Beaver Hall, Tom Burns, dit qu'il est allé dans la ruelle quelques minutes avant le coup de feu.

Il n'y avait personne dans la ruelle à ce moment, à l'exception de trois ou quatre individus qui se tenaient en arrière du restaurant Hayes.

Burns s'était rendu chez un barbier des environs ; il y était à peine depuis quelques secondes, qu'un individu est arrivé en courant l'avertir qu'un homme avait été tirée dans la ruelle.

—J'ai couru aussi vite que possible, dit Burns, et j'ai trouvé mon ami Emery dans le restaurant Hayes. En me voyant, il m'a dit : " Oh ! mon Dieu, Tom, je suis blessé ! "

Je lui ai demandé qui lui avait fait cela, il m'a répondu :

—Je ne connais pas son nom, il porte un habit gris et un chapeau de paille.

Il n'a pas parlé davantage, car M. Lewis, le pharmacien, ne lui a pas permis.

Burns dit qu'il connait Emery depuis longtemps et qu'il ne lui connait pas d'ennemis. Il l'a déjà secouru plusieurs fois dans des circonstances difficiles.

Interrogé au sujet du motif de cet attentat, Burns a répondu : " Je suis porté à croire qu'ils l'ont pris pour moi, car je n'étais pas en bons termes avec un certain nombre de vauriens qui infestaient ce quartier quand j'en étais gardien. "

Harry Smith, commis de bar chez M. Hayes, qui s'est trouvé avec le blessé immédiatement après l'accident, dit qu'il a répété en sa présence : " C'est un homme portant un habit léger qui m'a tiré ; je ne sais pas son nom, mais je le reconnaîtrai si je le vois encore. "

Smith dit qu'il s'est plaint alors de douleurs dans l'abdomen et n'a pas parlé davantage.

Robert Prince, gardien, dit qu'il était assis sur l'appui d'une fenêtre vis-à-vis la ruelle. Quelques minutes après neuf heures, il a vu le feu du revolver et s'est dirigé vers le théâtre du crime. Il a aperçu un homme se sauver dans la direction opposée, mais il n'a pu le reconnaître à cause des ténèbres.

M. John Lewis, pharmacien, a été appelé vers neuf heures auprès du blessé. Il a examiné la blessure et a découvert que la balle avait pénétré dans le côté gauche de la victime, à quelques lignes du cœur seulement.

Voyant la gravité du cas, il a fait venir l'ambulance de l'hôpital Général.

Un individu nommé Fallon qui stationnait au coin de la rue Craig et de la ruelle Busby, a vu deux hommes sortir en courant de la ruelle et se sauver dans la rue. Il n'avait pas eu connaissance du coup de feu, en sorte qu'il n'a fait aucune attention aux fugitifs.

Ceci corrobora l'histoire de Robert Prince au sujet de deux hommes qu'il a vu courir dans la ruelle Ste-Sophie, quelques instants après le coup de feu.

Un peu plus tard la ruelle a été visitée par la police, mais on n'y a rien découvert pouvant aider à reconnaître les assaillants.

A l'hôpital général, les médecins ont fait un examen attentif de la blessure. La balle a pénétré dans la direction du cœur rasant la quatrième côte.

L'état du blessé était trop critique, hier soir, pour tenter l'extraction du projectile.

Emery était bien souffrant et plongé dans une demi-syncope.

Ce matin, il reposait un peu plus tranquillement.

Il paraît qu'il n'était marié que depuis deux mois seulement.

Des témoins rapportent qu'aussitôt après le coup de feu, ils ont entendu Emery s'écrier : " On m'a tiré, je me meurs, ma pauvre femme ! ma pauvre femme ! "

Aux dernières nouvelles, Emery avait pris beaucoup de mieux. La balle n'est pas encore extraite.

A la Cour de Londres

La famille de la reine Victoria

Un journal anglais a fait un curieux travail à propos de l'événement qui vient de s'accomplir dans la famille royale d'Angleterre ; la naissance d'un enfant à la duchesse d'York, belle-fille du prince de Galles. Par le fait de cette naissance, voilà la reine Victoria bisaïeule pour la treizième fois, car sa fille aînée, l'impératrice-mère Frédéric, était déjà douze fois grand-mère.

En effet, l'aîné de ses fils, l'empereur Guillaume a sept enfants, dont six fils ; la princesse Charlotte de Saxe-Meiningen, une fille ; la prince Henri de Prusse, un fils ; la princesse Sophie, femme du prince héritier de Grèce, deux fils ; la princesse Marguerite, femme du prince Frédéric Charles de Hesse, un fils.

Soit treize arrière-petits-enfants de la reine d'Angleterre, dont onze princes.

Examinons maintenant combien d'enfants donnent à la vénérable souveraine le doux nom de grand'mère.

De par l'impératrice Frédéric, la reine Victoria est six fois aïeule : deux fils, quatre filles.

Le prince de Galles a quatre enfants, dont un fils.

Le prince Alfred de Saxe-Cobourg, duc d'Edimbourg, cinq enfants, dont un fils.

La princesse Hélène de Slesvig-Holstein, deux fils et deux filles.

La princesse Louise de Lorne n'a pas d'enfants.

Le duc Arthur de Connaught, un fils et deux filles.

Feu le duc d'Albany était père d'un fils et d'une fille, encore vivants.

Enfin le huitième enfant de la reine, la princesse Béatrice de Battenberg, a quatre enfants, dont trois filles.

L'addition donne vingt-huits petits-enfants, dont onze garçons et dix-sept filles.

La descendance de la reine Victoria, se compose donc de sept enfants survivants, de vingt-huit petits-enfants et de treize arrière-petits-enfants. Total quarante-quatre.

Il y a rarement eu pareil exemple de longévité chez une reine, qui a, du reste, le privilège d'être " le doyen des souverains de l'Europe " (57 ans de règne) ; et pareil exemple de multiplication d'une famille royale. Cela nous ramène au temps des patriarches.

La guerre aux anarchistes

Paris, 9 juillet.

Le gouvernement présentera aujourd'hui à la chambre un projet de loi portant que les individus coupables d'excitation au crime par des discours ou des écrits soient traduits en police correctionnelle. Des peines excessivement sévères, y compris la déportation, sont comprises dans le nouveau projet de loi. La publication des débats des procès anarchistes sera punissable d'une longue détention ou d'une forte amende. Le but de cette dernière mesure est de mettre fin au bruit fait autour des anarchistes dont plusieurs sont poussés au crime par le désir de voir leurs noms publiés dans les journaux. Le gouvernement insistera sur le vote de ce nouveau projet de loi avant la clôture de la session parlementaire.

Rome, 9.

On a présenté aujourd'hui à la chambre des députés un projet de loi punissant la publication des doctrines anarchistes et l'apologie des crimes anarchistes et augmentant la sévérité de la loi sur la fabrication et la possession de matières explosives. M. Crispi a défendu le projet de loi et a prononcé un discours énergique qui a soulevé de nombreuses protestations sur les bancs de la gauche.

LA VIE

Nous extrayons d'une critique de l'œuvre de Montpassant par le comte Tolstoï, l'éminent écrivain russe, cette page très profonde :

" D'une façon générale, les hommes n'ont jamais vécu sans explication du sens de la vie qu'ils traversaient. Partout, toujours apparurent des têtes de file, gens de grands talents, les prophètes, comme on les appelle, qui expliquèrent aux hommes le sens, la signification de leur vie ; et toujours les simples soldats, gens médiocres, incapables d'arriver par eux-mêmes à une explication, ont suivi celle que leur révélaient les prophètes.

Il y a dix-huit cent ans, le christianisme a donné une explication du sens de la vie, à la fois simple, claire, indubitable et pleine de joie, comme le prouve la vie de tous ceux qui ont accepté ce sens et qui se laissent guider dans leur vie par les principes qui en découlent.

Mais voici que des hommes vinrent, qui donnèrent de cette explication une interprétation telle qu'elle devint une absurdité. Et les hommes furent placés en face de ce dilemme : ou bien accepter le christianisme, interprété par le catholicisme, Lourdes, le Pape, le dogme de l'Immaculée Conception, etc..... ou bien continuer à vivre en prenant pour guide les enseignements de Renan ou d'hommes semblables à lui, c'est-à-dire à vivre sans aucune espèce de principe directeur, sans comprendre la vie, au gré de leurs convoitises tant qu'elles sont ardentes, au gré de leurs habitudes quand les convoitises sont éteintes.

Et les hommes, ceux du gros tas, choisissant l'un ou l'autre, parfois l'un et l'autre : d'abord tous les débordements, puis ensuite le catholicisme. Les hommes vivent ainsi pendant des générations, se couvrant de théories diverses, forgées pour cacher la vérité et non dans le but de la connaître. Cela est parfait au gré de ceux du gros tas, surtout de ceux qui sont bornés.

En vertu des théories dans lesquelles il avait grandi, au milieu desquelles il vivait, que venaient confirmer toutes les convoitises d'un être jeune, d'un être fort spirituellement et physiquement, vivre, c'est jouir ; la principale jouissance, c'est la femme et un amour de femme, jouissance qui est même doublée par réflexion lorsqu'on décrit l'amour et qu'on l'éveille chez les autres. Tout cela serait pour le mieux, mais lorsqu'on examine de plus près ces jouissances, voici qu'il s'en dégage des phénomènes complètement étrangers et directement contraires à l'amour et à la beauté : la femme, pour un motif ou pour l'autre, est toute défigurée, les grossesses l'enlaidissent, elle met au monde salement : puis ce sont les enfants, les enfants qu'on ne veut pas avoir ; puis viennent les trahisons, les duretés ; puis les souffrances morales, ensuite la vieillesse, tout simplement, et ensuite la mort.

Et puis enfin, cette beauté-là est-elle réellement la beauté ? Ensuite, pourquoi tout cela ? Eh ! oui, tout cela serait bon, si seulement on pouvait arrêter la vie. Mais c'est qu'elle passe. Et qu'est-ce que ça signifie : les cheveux qui tombent, qui grisonnent, les dents qui se gatent, les rides, une haleine forte. Avant même que tout finisse, tout devient affreux, répugnant ; on remarque le rouge et le blanc du fard sur les joues, la laideur, la sueur, la puanteur. Où est donc ce dont j'étais le serviteur ? Où est-elle, la beauté ? Car elle est tout. Et elle n'y est plus. Il n'y a plus rien. Plus de vie.

Qu'il n'y ait plus de vie dans ce qui semblait la vie, ce n'est rien encore : c'est toi-même qui commence à la quitter, c'est toi qui faiblis, ce sont tes facultés qui baissent ; tu es en train de te décomposer ; voici des gens qui sous tes yeux t'enlèvent violemment ces jouissances qui constituaient tout ce qu'il y a de bon dans la vie.

Et cela n'est rien encore : à tes yeux commence à poindre une lueur, la possibilité de quelque autre vie, de quelque chose d'autre, d'une union autre avec les hommes et l'univers entier, d'une union qui ne comporterait pas toutes ces duperies, quelque chose d'autre enfin que rien ne peut détruire, quelque chose de vrai et de toujours beau. "

Joyeusetés

Les gaietés de l'enseigne :

Enseigne de charcutier à Offranville : Simon ; tue les cochons comme son père !

***

Au cercle :

—Tiens, mon cher Gontran ! Vous n'avez plus de cheveux blancs !

—Oh ! ça, mon cher, c'est bon quand on est jeune !

MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date	Steamers	Arrivés à	Venant de
10 juil.	—Toronto	Québec	Liverpool
"	—Derwent Holme	"	Maryport
"	—Noordland	New-York	Anvers
"	—Werkendam	"	Rotterdam
"	—Elbe	"	Brême

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Juil.	A. M.	P. M.
Lundi	9	21 03	11 29
Mardi	10	11 51	
Mercredi	11	0 15	0 40
Jeudi	12	1 07	1 37
Vendredi	13	2 09	2 45
Samedi	14	3 19	3 56
Dimanche	15	4 27	4 58

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Pleine lune, mardi 17 juillet, à 5 h. 03 p. m.

Service des Signaux

Québec, 10 juillet 1894.

Cap Madeleine—Olair ; vent sud. Montant à 2 a m, str Relief.

Fame Point—Grécil ; vent sud. Montant à 11 a m, str Pharos.

Rivière Tonnerre—Descendant à 7 a m, str Otter.

Ile Amherst—Nuageux ; vent sud-ouest. Montant à 5 a m, str St O af.

Low Point—Nuageux ; vent sud est. Montant, strs Glenlivet et Bonavista.

(En route pour Québec)

Mignonnette, Gauthier, Barbades, 21 juin.

En route pour Montréal

Hamilton (s), Skrimshire, Bristol, 7 juillet.

En route pour le Canada

Le Matin, Erholm, Londres, 7 juillet.

Arrivé du Canada

Carin, Martinsen, Londres, 8 juillet.

Arrivés dans le Port de Québec

10 juillet—SS Toronto, Davies, Liverpool, 29 juin, Wm M. Macpherson, 39 passagers et une cargaison générale.

——Tiber, Delisle, Cow Bay, pour Montréal, charbon.

——Mereddie, Reddie, Sydney, Carbray, Routh & Co, Montréal, charbon.

——Derwent Holme, Holmes, Maryport, H Kennedy, rail.

——Nether Holme, Markham, Botwoodville, Terreneuve, Dobell, Beckett & co, lest.

Goélette Loraine, Blais, Labrador, P Q., N'Blais.

——Lizzie Lindsay, Howells, Gaspé, pour Montréal, rail.

En chargement

10 juillet—Wm Fairbairn, 1250, Australia, Dobell, Beckett & co, bassin Louise.

Nebo, 539, Plymouth, W et J Sharples, Sillery Cove.

Lorairo, 69, Labrador, N'Blais, quai Convey.

Acquittés

10 juillet—SS Miramichi, Baquet, Pictou et autres ports, Quebec SS Co.

Barque Nebo, Olsen, Plymouth, W & J Sharples.

——Johanne, Hansen, Portsmouth, Dobell, Beckett & co.

——Wm Fairbairn, Shaw, Australia, Dobell, Beckett & co.

——Anna, Unger, Lisbon, Price, Bros & co.

Goélette Labrador, Corriveau, Pointe aux Esquimaux, F X Corriveau.



LIGNE DE MONTREAL

UN STEAMER QUITTERA QUEBEC tous les jours (les dimanches excepté) à 5 h. p. m., arrêtant à Batiscan, Trois Rivières et Sorel.

Montreal a Toronto

Un steamer quitte Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 h. du matin.

Ligne du Saguenay
A partir du 26 juin

Le steamer *Carolina*, capt. Barras, quittera Québec à 7 h. 30 a. m., le mardi et vendredi, pour la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, Baie Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Le steamer *Saguenay*, capt. Riverin, quittera à la même heure le mercredi et samedi pour les mêmes ports, plus le Cap à l'Aigle (si le temps le permet) et l'Anse Saint-Jean.

Le steamer venant du Saguenay le samedi laissera le quai de la Rivière du Loup à 3.30 le samedi après-midi. Ce changement d'heure le samedi est pour permettre aux touristes allant Québec dans l'après-midi par l'Express de l'Intercolonial de prendre le bateau à la Rivière du Loup à 6.30 et de se rendre à la Malbaie samedi soir vers les 8.30.

Service du dimanche

Un steamer quittera Québec pour Montréal le dimanche à 3 h. p. m. Les billets se vendront le samedi pour revenir par le même bateau le dimanche de Montréal à 3 heures de l'après-midi pour un simple billet de première classe.

Des billets se vendront aussi le dimanche au prix d'un simple passage de première-classe de Québec au Trois-Rivières et retour le même jour.

On peut obtenir des billets et retenir des cabines aux bureaux de la compagnie à la Basse-Ville, aussi à l'agence des billets de M. R. M. Stocting et au bureau des billets au Château-Frontenac.

L. H. MYRAND, agent.

Québec, 16 juin 1894.

VAPEUR BROTHERS
CAPT. JEAN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après lundi le 11 juin (le temps et les circonstance le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

Départ de		Départ de	
Berthier	6.45 a. m.	Québec	
St-Jean	7.30 a. m.	"	4.15 p. m.
St-Michel	7.15 a. m.	"	
St-Laurent	8.00 a. m.	"	

Le Samedi

De Berthier	3.00 a. m.	Québec	
St-Jean	4.00 a. m.	"	4.15 p. m.
St-Michel	5.00 a. m.	"	
St-Laurent	6.00 a. m.	"	

DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES

Le " Brothers "

partira de Québec les Dimanches et Jours de Fêtes par les places ci-haut mentionnées à 1 h. 5 p. m., et repartira de St-Jean à 5 h. 30 p. m., en arrêtant aux quais des laces intermédiaires

Ligne du Saint-Laurent

Steamer "MIRAMICHI"

Coitaine A. Baquet

Partira de Québec

Mardi, le 10 juillet à 2 h. p. m. pour **Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou**, arrêtant, excepté à Pointe au Père, quelques heures à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Pourvu de toutes les commodités pour passagers

Les expéditeurs sont priés d'indiquer en toutes lettres port de destination sur les colis, pour éter des erreurs dans le déchargement.

Pour fret ou passager, s'adresser à

ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai Saint-André.

R. M. STOCING,
Agent des passagers,
Vis-vis l'Hôtel-St-Louis.

27 juin 189

Travers de l'Ile Orleans

VAPUR " ORLEANS "

CAPTAINE BOLDUC

LE ET APRÈS LE 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme ci-suit :

Départ de P.		Départ de Québec	
5.00 heures	m.	6.00 heures	a. m.
6.45 "	m.	7.45 "	a. m.
8.15 "	m.	9.15 "	a. m.
10.00 "	m.	11.30 "	a. m.
1.00 "	m.	2.00 "	p. m.
3.30 "	m.	4.45 "	p. m
5.30 "	m.	6.15 "	p. m.

DIMANCHES

1.30 heures	m.	1.00 heures	p. m
3.15 "	m.	2.30 "	p. m
5.00 "	m.	6.00 "	p. m
7.00 "	m.	7.30 "	p. m

Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de 1 à 8 a. m., et dans l'après-midi, les voyages seront aux mêmes heures que les dimanche

Après le 30 n, le vapeur *ORLEANS* quittera l'Ile tous jeudis à 10 h. p. m.

Les dimanc et jours de fêtes, le prix aller et retour à Beaupré ou Lévis sera le même que pour l'Ile.

9 mai.—

Entre St-Romuald et la Cité de Québec

Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera temps et les circonstances le permettant comme suit :

St-Romuald	Québec
7.00 a. m	6.00 a. m.
8.00 a. m	9.00 a. m
10.00 a. m	11.30 a. m
1.00 p. m	2.00 p. m.
3.00 p. m	4.00 p. m.
5.00 p. m	6.15 p. m.

Dimanches

	1.30 p. m.
2.00 p. m	3.00 p. m.
5.00 p. m	6.00 p. m.

Arrêtant à Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery montant et en descendant.

Tous les sam le premier voyage de St-Romuald se fera h. 45 au lieu de 5 h. a. m., et il y a rvice de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 h/p. m.

SEL ! SEL !

En déchargeant, steamer *Courant*, et attendu divers autres vaisseaux

Gros sel de Liverpool

Sel (Franklin factory filled)

délité supérieur pour le

BEUE et le FROMAGE

Livrable à bord des chars ou en magasin

Vet. Stewart & Cie

14 m. a. Quai des Indes

Pension de chane Repas à toute heure

Hôtel du Lion d'Or

BATISCAN

E. BOUL..... Gérant

Cet hôtel situé à quelques pas du débarcadère de la compagnie du Richelieu et à 10 minutes de la paroisse, a été réparé à neuf, subi toutes les améliorations modernes. Salle d'échantillons. A tel magnifique terre avec promenade, kiosque et bain. J'invite mes amis et tous les touristes à visiter cette magnifique place d'eau, ses air de canard. Je sollicite leur pa et leur promets toute l'attention et le soin désirable.

N. B.—Voiture à chaque train.

1 juin—1



LE et après LUNDI, le 18 JUIN 1894, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à Roberval à 4.45 p.m., et à Chicoutimi à 9.45 p.m., le mardi, mercredi vendredi et samedi, et à 11 p. m. le lundi et jeudi.

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.10 p.m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chicoutimi à 1 p. m. lundi, mardi, et vendredi, à 5.00 p.m., mercredi, jeudi et dimanche de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le dimanche mais pas le samedi pour Québec, y arrivant à 6.00 a.m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.00 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

7.10 P.M.—Mixe part de la Rivière à Pierre à 2.00 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 7.10 p.m.

L'express direct de Quebec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay le mardi

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec à 1.30 p.m., tous les jours pour Indian Lorette, et le mardi et samedi à la même heure pour le Lac St-Joseph. Chars salons et dortoirs attachés à tous les trains directs.

Le fret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-a-vis l'hôtel St-Louis et au Château-Frontenac.

ALEX. HARDY,
Agent gén. fret et pass.

J. G. SCOTT
Secrétaire et gérant.

Québec 16 juin 1894.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 28 mai 1894 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Quebec.	Arrivée à Ste-Anne
7.35 A. M.	8.40 A. M.
10.00 A. M.	11.05 A. M.
5.00 P. M.	6.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M
7.17 A. M.	8.24 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.50 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.
4.05 P. M.	5.10 P. M.
7.20 P. M. samedi seulement	8.25 P. M.

Convoi extra pour les Chutes Montmorency Départ de Québec à 2.00 P. M. Retour, départ de Montmorency 3.15 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.00 A. M.	6.50 A. M.
7.10 A. M.	8.20 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.30 P. M.	5.40 P. M.

BEAUPRE. (Grande-Rivière)

La semaine

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
5.00 P. M.	6.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
7.07 A. M.	8.24 A. M.

Le dimanche

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
2.00 P. M.	3.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
4.15 P. M.	5.40 P. M.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 A. M. le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. Russell,
Surintendant.

G. R. Cressman,
Gérant.



AVIS PUBLIC

Le public est invité à déposer les vidanges de terre, pierre, brique, maçonnerie le long du quai neuf au coin des rues Panet, et de la Couronne dans la soulte formée par le dit quai.

W. D. BAILLAIRGE.
Asst. Insp. de la Cité

HOTEL-DE-VILLE

Bureau de l'Ingénieur

Québec, 3 juillet 1894.

AVIS PUBLIC

Des soumissions séparées et sous enveloppes séparées, respectivement endossées " Soumission pour estrade de la fanfare Boulevard Langelier "—" Soumission pour clore Boulevard Langelier "—" Soumission pour nouvel escalier du champ de l'anse ", et adressées au soussigné, seront reçues ici d'hui à Mercredi le 25 juillet prochain à 4 heures a. m., pour les ouvrages ci-dessus mentionnés suivant plans et devis que l'on peut voir à ce bureau.

Chaque soumission séparée sera faite sur un blanc qu'on se procurera ici et sera souscrite par deux personnes solvables voulant garantir l'exécution de l'ouvrage.

Chaque soumission pour chaque ouvrage séparé couvrira le reçu du trésorier de la Cité pour une somme de quarante piastres ($40.00) qui sera remise aux non contractants, retenue contre tous jusqu'à signature des contrats respectifs, confiaquée, le cas échéant, à qui refuserait de signer le contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'Ingénieur de la cité.

W. D. BAILLAIRGE
Asst. insp. de la Cité.

BUREAU D'HYGIENE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi (articles 3086-3095 S. R. P. Q), que tout enfant doit être vaccine dans les trois mois qui suivent sa naissance, et qu'un certificat de la vaccination de tel enfant doit être obtenu du médecin qui a pratiqué, AVEC SUCCES, l'opération de telle vaccination, sous peine d'une amende de cinq piastres contre la personne en défaut de faire vacciner tel enfant ; et tout médecin ayant pratiqué AVEC SUCCES, telle vaccination doit en délivrer, suivant la dite loi, un certificat à la personne ayant la charge de tel enfant, et en transmettre UN DOUBLE au Bureau d'Hygiène, pour le greffier de la Cité.

Les personnes pauvres pourront faire vacciner leurs enfants, ou se faire vacciner elles-mêmes, si elles ne l'ont déjà été avec succès au bureau d'Hygiène, tous les lundis, de 2 à 4 h. de l'après-midi.

L. CATELLIER, M. D.
Médecin Municipal.

26 mai—1 m.o.

HOTEL RIENDEAU

JOS RIENDEAU.....Prop.

En face du Palais de Justice et de l'Hôtel-de-Ville

58-60 Jacques-Cartier Sq.

MONTREAL

☞Bureau de télégraphe dans l'hôtel.

1 juil—1 an

ANNONCE IMPORTANTE DE F. SIMARD

Marchandises d'été

Nouvellement reçu une consignation de Crépons, Mousselines, Zéphirs, Indiennes : dernières nouveautés.

Soies d'été

Si vous avez besoin de soies pour l'été, venez voir où vous trouverez et où vous aurez les meilleures valeurs pour votre argent.

Aussi

Un lot de Challies pour être vendu à grande réduction.

Essayez notre corset anglais **Audley.**

Téléphone 145 **Un seul prix**

F. SIMARD — 137 RUE SAINT-JOSEPH

STOCK DE
P. E. VENNER

Transporté au No 204 rue St-Jean, ancien poste de Letellier & Généreux, vendu pour le bénéfice des créanciers à raison de

45 cents DANS LA PIASTRE

Le stock comprend un assortiment de marchadises sèches générales. La vente commencera MERCREDI le 9 MAI Venez en foule profiter du bon marché

C. M. FORTIER & CIE

COMPAGNIE D'ASSURANCE
NORTH BRITISH AND MERCANTILE

CONTRE LE FEU — **ET SUR LA VIE**

COURS DES DIRECTEURS — EDIMBURG ET LONDRES

Bureau principal au Canada :

NO 72 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

THOMAS DAVIDSON, ECR., DIRECTEUR-GÉRANT POUR LE CANADA.

CAPITAL (trois millions sterling)	$15,000,000.00
FONDS ACCUMULES	32,953,716.51
FONDS PLACES AU CANADA	5,155,339.00

CETTE COMPAGNIE assure des propriétés de tous genres contre le Feu et la Foudre aux **Taux les plus Réduits**, et comme elle est la Compagnie la plus **Puissante** qui existe, elle offre une garantie absolue à tous.

Les **Eglises, Presbytères, Institutions de Charité, Couvents, Ecoles, Maisons Privées** et leur contenu assurés pour TROIS ANS sur paiement de deux primes annuelles.

PERTES PAYABLES PROMPTEMENT

JOHN LAIRD, Agent,

Téléphone 544 — 113, rue St-Pierre, Québec.

2 juin.



Maison Martineau

Nous avons reçu un grand assortiment de glacières que nous vendrons à très bon marché.

— AUSSI —

Perches de lignos et tout ce qui concerne cette branche

CHEMIN DE FER

QUEB

Feuilleton de L'ELECTEUR

6

HISTOIRE
DE
Bains de Mer

"—Les pêcheurs scandinaves racontent qu'il y a bien des siècles un chef riche et puissant régnait sur l'île de Léko. Il n'avait qu'une fille, d'une grande beauté, Edda, dont il était plus fier que de toutes ses richesses. Le chef de l'île d'Hertmende vit cette belle vierge et en devint éperdument amoureux Il la demanda à son père et le père lui dit : "Attends un an encore et, si ma fille t'aime, tu sera son époux," Edda fut flattée d'être recherchée par un si grand chef elle était orgueilleuse de sa beauté et de la puissance de son père, et elle feignait de ne ne pas s'apercevoir de l'amour de Setsö, jeune pêcheur, qui n'avait pour toute fortune que ses filets et son canot. Setsö aimait Edda plus que sa vie, mais il n'osait le lui dire. Habile dans l'art de manœuvrer sa barque de peaux de morse, il avait été choisi par le chef pour accompagner Edda dans ses excursions en mer. Il veillait sur elle, heureux de lui obéir, de contempler son visage, d'entendre sa voix plus harmonieuse que le murmure des vagues ou le chant des oiseaux. Ce grand amour de Setsö troubla le cœur d'Edda, mais elle n'en devint que plus hautaine et plus dure pour le pauvre pêcheur qui souffrait et se taisait.

"Un matin, Edda fit dire à Setso qu'elle voulait visiter l'île de Torghatten. Il en fut tout joyeux, car la distance est grande de Léko à Torghatten, et Setsö se réjouissait à l'idée de passer de longues heures auprès de celle qu'il aimait. Il partirent. Le temps était beau la mer calme . Jamais Edda n'avait paru plus belle à Setsö ; jamais Setsö n'avait fait voler sur l'eau d'une main plus sûre et d'un bras plus vigoureux son léger canot. Edda le regardait.

" —Chante, Setsö, lui dit-elle.

"Et Setsö chanta :

"Ma bien-aimée est plus belle que le soleil du printemps. Le soleil fond les neiges ; ma bien-aimée réchauffe mon cœur du doux rayon de ses yeux.

"Quand l'aurore boréale se lève, lumineuse et pâle à l'horizon, sur les glaces amoncelées, on entend au loin, dans le grand silence des sollicitudes mornes un son indéfinissable, triste et doux comme le battement d'aile d'un oiseau épuisé. Ainsi palpite mon cœur quand ma bien-aimée m'apparait dans sa blanche draperie, quand mon œil contemple sa beauté et s'ennivre de son sourire.

"Ma bien-aimée est pure et froide comme la neige du Nyborg, dont nul mortel n'a gravi la cime. Mais si les bras de ma bien-aimée encerclaient mon con, si ses lèvres effleuraient les miennes, dussé-je, pour un tel baiser, donner ma vie, je la donnerais avec joie. J'irais, pour elle, cueillir au sommet du Nyborg la fleur bleue, symbole d'un éternel amour, et je la déposerais à ses pieds avant de mourir.

"Edda est plus belle que le soleil qui fond les neiges, que l'aurore mystérieuse, que la fleur bleue du Nyborg ; mais Edda ne connait pas l'amour et son beau sein est plus froid que la neige de nos glaciers."

"Setsö se tut, et Edda vit des larmes dans ses yeux. Elle baisa les siens ; tous deux firent silence et sur la mer immobile les rames dormaient.

"Quand Edda releva la tête et regarda Setsö, elle vit briller l'éclair dans son regard. Debout sur l'avant de son canot, il interrogeait l'horizon. Au loin, la brume encerclait l'île de Léko ; lentement elle montait de la mer, envahissait la plage, s'effrangeant en nuages légers contre les arêtes de la montagne. Setsö comprit. Le vent se levait, le vent âpre et furieux du Nord qui chasse devant lui les banquise de glace, les heurte et les pulvérise sur les vagues démontées. Il n'était plus temps de régagner Lédo. L'île de Torghatten pouvait seule leur offrir un abri. L'atteindraient-ils ?

"Sous l'effort puissant de ses bras robustes, la légère embarcation glissait comme un oiseau qui vole dans l'air. Les vagues irritées la suivaient ; mais plus rapide, elle les devançait, frémissait de l'élan désespéré que Setsö lui imprimait. Edda, tremblante, détournait les yeux pour ne pas voir les flots menaçants ; elle regardait Setsö et ce regard décuplait ses forces.

"Torghatten se dressait devant eux. Pas une anse où échouer ; pas un rocher où prendre pied ; rien que ce long et sinistre couloir sombre. Setsö n'hésita pas à s'y engager; courbé sur ses rames, il fit un effort tellement puissant qu'il en poussa un cri de douleur ; puis il s'arrêta, Edda tressaillit; derrière elle bondissait la mer écumante, Pâle, immobile, attentif, Setsö attendait. Une vague énorme souleva le frêle esquif et, s'engouffrant dans cette fissure, l'entraina. L'île entière trembla sous le choc. L'eau mugissante se heurtait contre les parois sonores avec un fracas de tonnerre que répercutait l'écho. D'un geste rapide, Setsö avait attiré Edda près de lui ; sa tête reposait sur la poitriee haletante du jeune homme. A cette heure suprême, elle trouvait doux de sentir autour de sa taille défaillante ce bras qui l'enserrait.

"Entraîné par les vagues, le canot bondissait sur leur crête, dans l'obscurité profonde de cet enfer d'eau, de tempête et de bruit. Maintes fois il fut sur le point de se briser contre ces parois aigus ; mais Setsö, la main meurtrie, ensanglantée, le repoussait toujours au milieu du courant furieux. Quelques minutes qui lui parurent des siècles s'écoulèrent ainsi ; puis une lueur apparut, l'air, la mer libre ; les vagues qui les emportaient s'épandirent, large, débordantes, à l'aise. Setsö reprit ses rames et, dirigeant son canot hors du courant, vint aborder dans une anse. L'île les abritait de la tempête ; ils étaient sauvés.

"Quand Edda à demi évanouie rouvrit les yeux, elle aperçut près d'elle Setsö debout. Dans son regard, elle lut tout son amour et le cœur d'Edda trembla.

"—Tu m'aimes, Setsö, lui dit-elle d'une voix qui le fit pâlir.

"—Plus que ma vie, Edda.

"—Setso..., je t'aime aussi.

"Il s'agenouilla devant elle, et d'une voix faible ;

"—Je vais mourir, Edda ; mon cœur s'est brisé dans ma poitrine ; mais je meurs heureux... Pourtant je n'irai pas cueillir au sommet du Nyborg la fleur bleue et la déposer à tes pieds... Edda... un baiser ?

"Elle se pencha vers lui, et dans un long baiser aspira l'âme de son bien-aimée. La légende ajoute que ce fut le premier et le dernier baiser que donna et reçut jamais la bouche d'Edda."

V.

Deux jours après, le Pétrel jetait l'ancre près des îles Loffoden, point extrême de son voyage.

—Monsieur Delorn, êtes-vous libre aujourd'hui ?

—Libre, et à vos ordres, lady Drummond.

—Cela se trouve bien, et, si la société d'une vieille femme ne vous effraie pas, je vous prierai de me servir de cavalier.

—Mlle Darcy vous accompagne ?

—Non, reprit-elle avec un sourire malicieux. Si M. Darcy avait dû m'accompagner, je me serais abstenue de faire allusion à mon âge. Une femme... mûre qui en accompagne une jeune devient jeune elle-même..., à vos yeux, messieurs.

—Lady Drummond, je serai très heureux d'être votre cavalier.

—Fort bien. Et maintenant je vais répondre à la question que vous ne me faites pas. Mlle Darcy est...comment dirais-je ? Vous, vous diriez un peu nerveuse ; moi, je dis... d'assez étrange humeur. J'aime les gens d'un caractère égal, comme sir Henry Drummond, que rien ne fera sortir de sa placidité, pas même la cour assidue que me faites. Après déjeuner, si vous le voulez bien, je vous demanderai votre bras.

Lady Drummond avait raison. Depuis quelques jours l'humeur d'Hélène était inégale et Delorn le remarquait. Il la voyait souvent, toujours en compagnie de sa mère ou de lady Drummond.

(A suivre)

DEMANDE—Un jeune homme ayant toutes les qualités exigibles, et pouvant fournir les certificats désirables, possédant les deux langues et une grande expérience dans le commerce, désirerait obtenir une place de commis dans Québec, l'épicerie de préférence. S'adresser à
WILBROD DALPE
119 Copeland Street,
West Quincy Mass
5 j—3t.

SAFETY à vendre ou à louer à bonne condition. S'adresser à
J. PATOINE
Tailleur
No 250 rue St-Joseph, St-Roch
déc—1 an—25 p c

Liniment Minard Guérit le Rhume etc.

Rayonnage à Broche — Rayonnage à Cannelé
Pierre à Moulange

LE SOUSSIGNE ayant fait un voyage en France, expressément pour faire l'achat de PIERRES A MOULANGE, informe les propriétaires de moulins qu'il vient de recevoir 2,000 morceaux de Pierre à Moulange choisie par lui-même et de qualité supérieure. Il a aussi engagé des hommes très compétents pour faire les moulanges, et il garantit satisfaction. Il vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désireront l'acheter ainsi.
E. A. LACROIX
Rue St-Antoine, Trois-Rivières
29 j—2m.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant) le dimanche excepté quitteront:

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 8.30 Train mixte pour Richmond.	A. M. 7.30 Malle de l'Ouest
12.00 Train Express rapide pour l'ouest	P. M. 2.30 Train Express rapide de l'Ouest.
P. M. 6.30 Malle pour l'ouest	
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7.30 Malle pour Campbellton.	A. M. 7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Train (accommodation via chaudière pour la rivière du Loup	P. M.
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.	12.30 Malle de Halifax.
4.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	1.30 Malle de Campbellton
Pour le Québec-Central	
P. M. 2.30 Train mixte pour St-Joseph.	A. M. 10.30 Train Mixte de St-Joseph.
1.10 Express pour Sherbrooke.	P. M. 2.30 Express de Sherbrooke.

12 février 1891.

A LOUER OU A VENDRE

La terre Clément Langlois sur le chemin Ste-Foye.
On vendra de suite la récolte du foin du paturage.
V. W. LARUE, N. P.
27 rue St-Anne
Québec, 29 juin 1894. 30 juin—8t.

DOCTOR'S SPECIAL
PURE OLD BRANDY
Prescribed by the Medical Profession of Europe for Invalids' use.
Ask your dealer for it.
Lawrence A. Wilson, & Co., Sole Agents, Montreal.


Vente à
Bon Marche
DE MARCHANDISES D'ETE
A COMMENCER
LUNDI, LE 18 JUIN
NOUS avons décidé d'offrir ce qui nous reste de notre importation du printemps et d'été, aux réductions suivantes
MANTEAUX
Tout notre stock de Manteaux, Gilets et Collerettes est offert à une réduction de 20 à 40 par cent.
ROBES
Robes de toutes sortes pour Dames et Enfants, 20 à 40 par cent de réduction.
ETOFFES A ROBES
Costumes fantaisie, 20 par cent d'escompte. Etoffes à Robes unies, 10 par cent d'escompte. Un lot spécial d'Etoffes à Robes de 30c pour 15c.
INDIENNES et SATINES
Toutes nos Indiennes, Satinés, Zéphirs, Mousselinettes, 10 par cent d'escompte.
MODES
Chapeaux français et anglais, 20 à 40 par cent. Chapeaux pour jeunes enfants, 20 à 40 par cent.
Pour argent comptant seulement
GLOVER, FRY & CIE

COTTAGE A STE-ANNE

A vendre à Ste-Anne du Nord, à 1 mille au-dessus de l'Eglise, une maison élégante, à trois étages, avec galeries, surcelage en pierres, munie d'appareils pour eau et closet avec hangar, étable et dépendances.
Le tout complètement fini en peinture, avec trottoir jusqu'à l'église, et communication journalière avec Québec par les chars.
Conditions faciles. S'adresser à
JOS. RICHARD
Sainte-Anne.
Ls. LECLERC, notaire.
18 j—1m. Québec

COMPAGNIE
— DES —
MOULINS A PAPIER
DE MONTREAL
(Moulins à Papier du St-Laurent)
Manufacture et vente de
Papier à Livres,
Papier Teinté,
PAPIER No 3 A JOURNAL
PAPIER COLORE POUR AFFICHES
Papier manille blanchi et écru,
Papier brun d'emballage
de paille,
Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat. Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.
BUREAUX ET MAGASINS
584 a 588, rue Craig,
MONTREAL
Téléphone No 2390 Boîte P. O. 1133
15 nov. 1892—1an

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use.
For be obtained by application to nearest druggist
RIPANS TABULES

Liniment Minard guérit la diphterie.

Revision DES stocks DE banqueroute
NOUVELLE REDUCTION

A commencer lundi, le 28 mai, nous offrirons à 50c dans la piastre la valeur de $18,000 de serge noire, tweed à habillement et à pantalon, cachemire noir et de couleur, étoffe à robe, imperméable pour dames et messieurs et une foule d'autres choses ; cela ne durera pas toujours. Au public d'en profiter. La vente aura lieu dans l'ancienne manufacture de Dumas, Dumas & Cie, 302 et 304 rue St-Joseph, voisin de MM. Gauthier et Frère, près de la Congrégation de St-Roch.

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY
GUERISSENT
La grippe, Epuisement nerveux, Débilité générale et tous les maux de tête eussent-ils 25 ans d'existence
Monsieur A. L. Dupont le populaire comptable, 602 rue St-Urbain, Montréal, dit "C'est pour moi un plaisir infini d'attester le bien immense qu'a opéré en moi l'usage des Pilules Violettes Humphreys. Employé depuis quinze ans comme comptable dans un grand établissement, je commençais à travailler tôt le matin et finissait tard le soir, de telle sorte que ma santé a été complètement ruinée. J'avais perdu mon robuste appétit et mon énergie d'autrefois. Je fait je crois qu'toutes les maladies imaginables avaient fondu sur moi. Pour comble de malheur j'étais journellement depuis 25 ans en proie à de terribles maux de tête, et c'est dans ce triste état que j'ai été atteint de la grippe. J'ai essayé différents remèdes avec peu ou point de résultat. Les remèdes des docteurs ne m'apportaient aucun soulagement. J'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé lorsqu'une dame de mes amis me persuada d'essayer les Pilules Violettes de Humphreys. Pour piquer au plus court je dirai de suite qu'elles ont agi sur moi d'une manière miraculeuse, et à mon grand étonnement les maux de tête dont j'étais le martyr depuis 25 ans ont disparu comme par enchantement. La première boîte que j'ai prise m'a convaincu de leur efficacité. J'ai pris 7 boîtes en tout. Voilà 4 mois que j'ai essayé ces pilules vraiment miraculeuses et je suis maintenant un tout autre homme. La disparition des maux de tête dont je souffrais depuis 25 ans est pour tous mes amis et connaissances qui savaient si bien mon état de santé, que j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans succès et que j'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé, une source toujours nouvelle d'étonnement. Dans mon opinion les Pilules Violettes de Humphreys sont à apprécier et je les recommande fortement aux personnes qui souffrent de la grippe, d'épuisement nerveux, de débilité générale ou dont la constitution est ruinée." Les Pilules Violettes Humphreys sont en vente dans toutes les pharmacies ou par la J. D. Humphreys Medicine Company. Dépôt à Quebec : No 723 rue Saint-Valier. Téléphone 127.
Commandes promptement livrées dans les différentes parties de la ville.

L'HUILE D'OLIVE VIERGE
DE BARI, (ITALIE)
MISE EN BOUTEILLES ET EN BIDONS PAR
L'Union Sardiniere du St-Laurent
est reconnue aujourd'hui par les amateurs, pour la meilleure qu'il ait dans le marché, tout en étant la moins dispendieuse
Elle se détail aux prix suivants :
Grande Bouteille ..... 65 cts
Demi Bouteille ..... 35 "
Quart de Bouteille ..... 25 "
Bidon, demi-gallon (mesure imp.) ..... $1 65 "
Bidon d'un gallon, (mesure imp.) ..... 3 25 "
En vente chez les Epiciers suivants :
C. O. Simard, rue St-Jean.
A. Grenier, rue St-Jean.
J. A. Moisan, rue St Jean.
J. B. Côté, rue St Jean.
Jos. Bussières, rue d'Aiguillon.
Ed. Turcotte, rue Desfossés.
P. Richard, rue Des Jardins.
P. L. Turgeon, place du marché Finlay.
Chs Martel, rue Couillard.
Louis Mercier, rue St Paul.
L. N. Bergeron & Cie, rue St Joseph.
Etienne Sylvain, rue Du Pont.
J. E. Livernois, rue St Jean.
M. J. Boivin, Pointe Lévis.
Dépôt pour le Commerce de Gros au Bureau de la Compagnie
Nos 118 et 120 rue St-Paul, Québec
7 juin—1m 3fs d. s.

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS
CHAPEAUX
DE
Tous les meilleurs manufacturiers
JUSTEMENT REÇUS
A bas Prix
— AUSSI —
IMPERMEABLES EN TWEEDS
GARANTIS POUR DAMES ET MESSIEURS
ESCOMPTE SPECIAL SUR COMPTANT
C. R. RENFREW & CO
37, rue Buade,
Ville, Québec

MALADIES DES YEUX
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
18, RUE ST-LOUIS, QUEBEC.
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York
HEURES DE BUREAU : 9 à 11 a. m. 1 à 4 p. m.

Heures de bureau - 8 h. a.m., à 9 h. p. m.
A. A. LANTIER, DENTISTE
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { Bureau 1041 / Résidence 421
On administre le gaz végétal
1 oct.—1an.

ARGENT A PRETER
$25,000.00 à prêter sur immeubles
Hypothèques & débentures
S'adresser à
C. A. LAFRANCE, notaire,
Bureau 75 rue St-Pierre
(Bâtisse de la Banque Nationale)
8 j—1m. Résidence 411 rue St-Jean.

TOUS LES MALADES LE SAVENT

Demandez à des malades quelconques s'ils connaissent ce que sont que les remèdes sauvages composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot. Vous ne recevrez jamais une réponse défavorable, car tous les malades sont unanimes à déclarer que ces remèdes sauvages guérissent les maladies qui avaient été déclarées comme incurables. Tous les jours nous sommes témoins de guerisons tout à fait étonnantes, opérées par ces précieux composés de racines. On ne peut nier que ces remèdes guérissent complètement et radicalement la maladie de foie, la faiblesse, la perte de sang la consomption, (prise au début), la toux, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, la dyspepsie, les rhumatismes, la chute des cheveux, les vers, surtout le ver solitaire, la constipation, l'hydropisie, le retranchement d'urine, les douleurs dans les reins ou les côtes, le mal de matrice, (Beau mal, dérangement, et toutes les maladies qui sont propres aux personnes du sexe, les mauvaises maladies, les plaies, les cancers, le rifle, les dartres, les coupures, les enflures de toutes sortes, la paralysie, les étourdissements, l'épilepsie, les crachements de sang, la perte d'appétit, le manque de sommeil, les fièvres de toutes espèces, et tout le cortège de souffrances attestées à la nature humaine. Si vous ne voyez pas dans cet exposé la maladie qui vous fait souffrir, ne vous découragez pas pour cela, rendez-vous à Québec et informez-vous de M. Racicot s'il n'a pas de remèdes pour votre cas. Si par hasard vous demeurez trop loin et que vous ne puissiez y venir, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du gros sauvage chez
J. E. P. RACICOT
No 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

Liniment Minard guérit la flammation du pis des vaches


LIGNE ALLAN
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE
1894—Arrangements d'été—1894
Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde
TOUT EN FER ET EN ACIER
Ils sont construits en compartiments étanche, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.
Service de la Malle entre Liverpoll, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal	De Québec
19 avril	Sardinian	5 Mai	6 Mai
26 "	Laurentian	12 "	13 "
3 mai	Parisian	19 "	20 "
10 "	Mongolian	26 "	27 "
17 "	Numidian	31 juin	
24 "	Sardinian	9 "	10 Juin
31 "	Laurentian	16 "	
7 juin	Parisian	23 "	24 Juin
14 "	Mongolian	30 "	1 Juillet.
21 "	Numidian	7 Juillet	

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC
Cabines ..... $80.00 à $100.00
Intermédiaires ..... $40.00 à $55.00
Entrepont $21.00
Tous les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des passagers à toute heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont-promenade. Les salons et cabines sont chauffés à la vapeur.
L'astérique après le nom du steamer indique que ce steamer n'arrête pas à Québec, Rivière-du-Loup ou Londonderry.
De *Laurentian* ne prend que des passagers de cabine en traversant en Europe.
Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal ou vers le
14 avril	Austrian	5 mai
21 "	Rosarian	12 "
2 mai	Brazilian	23 "
12 "	Monte Videan	2 juin
26 "	Austrian	16 "

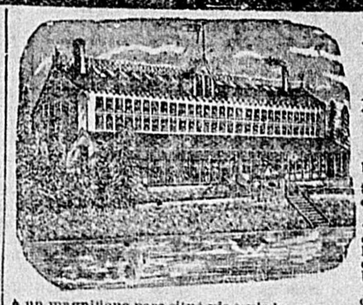
Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.
Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal ou vers le
10 avril	Sarmatian	2 mai
19 "	Pomeranian	8 "
26 "	Hibernian	15 "
3 mai	Canadian	22 "
10 "	Buenos Ayres	29 "
17 "	Sarmatian	6 juin

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.
Billets de retour, bons pour douze mois, émis à taux réduits.
On ne peut se procurer de lits sans payer pour.
Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.
Les steamers pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m., le jour annoncé pour le départ.
Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.
Pour plus amples détails, s'adresser à
ALLAN, RAE & CIE
Agents
17 mai 1894

Pilules Indiennes de Larose
— POUR —
Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.
EN VENTE PARTOUT
Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à
M. LAROSE
FREDERICKSBURG, P. Q.
En vente chez tous les pharmaciens
26 avril 1894—1an Q. H

Assurez votre propriété
COMPAGNIE D'ASSURANCE PHŒNIX DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, *Agent à Québec*
Bureau : 65, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 814


Hotel des Sources de St-Léon
PLACE D'ETE
La Saratoga du Canada
Sources de St-Léon, Québec
Cet établissement est ouvert au public depuis le 4 juin.
On facilitera tout spécialement toutes sortes d'amusements, tels que billards, quilles, croquet, lawn-tennis, chaloupes, etc.
A ceux qui souffrent de rhumatisme, névralgie, indigestion, debilité générale, etc., etc., les sources salines qu'il y a près de cet hôtel offrent une guérison certaine. Prix, de $8.00 et plus par semaine, suivant la chambre louée.
On a érigé un pont traversant la Rivière du Loup, reliant ainsi les terrains de l'hôtel à un magnifique parc situé vis-à-vis les sources.
Corps de musique au service de l'hôte pendant la saison. Grand bal tous les samedis soirs.
Des omnibus seront à Louiseville, pour la commodité des hôtes, à l'arrivée des trains de Montréal, Québec et Toronto. Pour plus amples détails, s'adresser aux sources St-Léon P.Q
16 juin—2m. C. E. A. LANGLOIS, Gérant.

Bons
Meilleurs
Supérieures
"LE MOM DIT L'HISTOIRE"
Sont les mots dont on se sert pour exprimer les degrés comparatifs du mérite. Les allumettes E. B. EDDY sont au dessus de toute comparrison
Les allumettes Supérieures sont celles de la
E. B. EDDY

DEMANGEAISON DE LA PEAU
EN TROIS APPLICATIONS
LA POMMADE SOLARI
Guérit les démangeaisons de la peau, même les plus accentuées
En vente partout. Prix 50c la boite. Dépôt général à la
PHARMACIE LARUE
Coin des rues St Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec
13 sept.—1an 3fs.p.s.

A LA
Feuille d'erable
VENTE EXTRA IMPORTANTE!!!
SANS RESERVE
Cette grande vente, commencée LUNDI, LE 2 AVRIL, sera certainement la plus importante qui sera faite à Québec, ce printemps et se continuera toute la saison, vu que les soussignés abandonnent définitivement le commerce dans le cours de l'année.
PAS de DECEPTION
Venez et soyez convaincus du bas prix, et des avantages que nous offrons d'ici au au 1er janvier 1895.
Les acheteurs les plus difficiles seront étonnés, en même temps que satisfaits.
Lisez plutôt et donnez toute votre attention à la liste de quelques prix que nous vous donnons.
200 pièces d'étoffes à robes depuis 6c en montant, 50 pièces de cachemire couleur à 25c, valant 45c. Etoffes à manteau 50c, 75c et $1.00.
Bas de laine 7, 8, 10 et 15c la paire. Articles de fantaisie pour cadeau à 50 pour cent de réduction.
200 PAIRES DE RIDEAUX
50, 75, $1.00, $1.50 et $2.00 la paire
Nous devons ajouter plusieurs lignes de marchandises qui ne sont pas mentionnés plus haut que nous vendons dans plusieurs cas au dessous du coût de la manufacture.
VENEZ DE BONNE HEURE
Souvenez-vous qu'une occasion comme celle-ci ne se renouvellera pas dans cette saison. Vente tous les jours.
BRUNET, LAURENT & CIE
ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE
TELEPHONE 978

AMUSEMENTS

Academie de Musique

University Concert Co

Sous le patronage distingué des officiers et des membres du Q. A. A. A.

DEUX SOIRS SEULEMENT

Jeudi, 12 juillet
Vendredi, 13 juillet

Admission : 50 & 25c. Galerie, 15c
Pas de matinée

9 jui.1ct.

EDITION DU SOIR

6 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de l'Ingénieur—W. D. Baillairgé.
Demande—D. Buys.
Perdu.

MERCREDI, 11 JUILLET 1894

QUELLE DIFFERENCE !

Nos braves ouvriers doivent se sentir bien humiliés en voyant la conduite indigne de leurs frères des Etats-Unis.

Poussées par quelques aventuriers, les classes ouvrières de Chicago promènent partout le carnage, tuant ceux de leurs camarades qui refusent de les suivre, incendiant des propriétés publiques et privées valant des millions.

On s'imaginait peut-être qu'un gouvernement démocratique tolérerait cette guerre sauvage déclarée à l'autorité et au capital.

On a fait erreur.

Le gouvernement de Washington a montré plus d'énergie que n'importe quel pays d'Europe.

Quand l'armée des sans-travail, commandée par Coxey, s'est rendue sous les murs de Washington, les troupes du gouvernement se sont rencontrées en nombre suffisant pour les désarmer. Coxey et ses lieutenants ont été jetés en prison et les malheureux trompés par eux ont été renvoyés chez eux.

Le gouvernement entend en faire autant à Chicago. Les assassins et les incendiaires vont recevoir une leçon, qui empêchera la répétition de pareilles grèves aux Etats-Unis.

Quelle différence avec les associations ouvrières du Canada, guidées par leurs chapelains, respectant l'autorité civile comme l'autorité religieuse, organisant le secours mutuel, travaillant à grandir leur influence, uniquement pour obtenir sans fracas des pouvoirs publics toutes les réformes auxquelles le travail a droit !

A OTTAWA

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Ottawa, 11 juillet.

Lord Jersey, le délégué du gouvernement anglais à la conférence Intercoloniale, est parti hier après-midi pour New-York en route pour l'Angleterre.

—Le général Herbert nie avoir démissionné.

—Le comité des Privilèges et Elections a enfin fait son rapport sur l'affaire Turcotte.

Il rapporte à la chambre que l'accusation portée par M. Bruneau contre le député de Montmorency n'avait pas été prouvée.

Deux députés conservateurs seulement, MM. Dickey, de Halifax, et Weldon, d'Albert, N. B., ont refusé d'endosser une pareille infamie.

Le vote a été de 16 contre 8.

Il n'y a pas de doute que ce rapport provoquera un orage à la chambre.

—On continue des Comptes Publics l'enquête sur le pont Curran.

On a terminé hier l'examen de M. Kennedy, ancien surintendant du canal Lachine.

Il a admis tous les vols, mais il prétend qu'ils étaient concertés entre Parent, l'ingénieur du gouvernement, et l'entrepreneur St-Louis. Celui-ci tenait sur les lieux un bureau suspect où Parent et lui passaient des nuits à boire.

Puis sont venus MM. St-Louis et Henri Frigon.

Ce dernier a juré que M. St-Louis lui a dit qu'il majorait aussi les listes de paye pour fournir de l'argent pour les élections.

Une course au Grand-Nord

Les chemins de fer sont de merveilleux instruments de découverte. Que de choses, que de ressources resteraient dans l'ombre sans eux !

La journée d'hier a été une véritable révélation pour le commerce de Québec. La compagnie du Grand-Nord, par l'entremise de son actif secrétaire M. J. G. Scott, avait distribué des invitations pour une excursion au Saint-Maurice par le chemin de fer du Lac St-Jean et celui des Basses Laurentides.

Tous les grands corps de l'Etat y étaient représentés : le gouvernement, le conseil de ville, la Chambre de Commerce, la commission du Hâvre, le génie civil, et *last but not least*, la presse. Pour preuve, voici la liste des excursionnistes : l'hon. E. J. Flynn, représentant le gouvernement provincial ; MM. Jules Tessier, M. PP., V. Châteauvert, M. PP., et M. T. E. Normand, M. PP., qui nous a rejoints à Saint-Tite ; Son Honneur le maire Parent, MM. les échevins et conseillers Bussière, Bélanger, Leonard, Stafford, Thibaudeau, Rancour, Dussault, Martineau, Paquet, P. J. Côté, Boisseau, Boisvert et Gagnon ; M. Edmond Giroux, président de la commission du du Hâvre ; M. E. Moreau, directeur des chemins de fer du gouvernement ; M. L. A. Vallée, ingénieur du gouvernement ; M. E. A. Hoare, ingénieur des chemins de fer Beemer ; MM. R. R. Dobell, W. Brodie, Piddington, Cyrille Duquet, P. Boswell, Alb. Furnirs ; M. Macara, gérant de la Banque de Montréal à Québec ; MM. Ernest Levey, H. M. Price, P. J. Bazin, de la maison N. Turcotte & Cie., T. Béland, P. G. Bussière, Cyrille Tessier, Amédée Robitaille ; M. G. S. Cressman, du Québec Montmorency et Charlevoix ; M. Bain, du Québec et Lac St-Jean ; M. Paquet, de Paquet et Power, entrepreneurs de la section Ste Julienne.

La compagnie des Basses Laurentides était représentée par MM. J. C. Eno, Jules Tessier et Wm Cooke, C. R., trois de ses directeurs, et la presse par MM. Stuart et Chambers du *Chronicle*, L. J. Demers, de l'*Evénement*. N. LeVasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce et rédacteur de la *Revue Commerciale*, et U. Barthe de l'*Electeur*.

M. J. G. Scott accompagnait lui-même les excursionnistes et s'est multiplié pour leur rendre le voyage agréable et intéressant.

Intéressant est peu dire : on marchait de surprise en surprise, de révélation en révélation. Avouons-le, cette région était bien peu connue du monde extérieur. Par exemple, on a été tout surpris en quittant la grande ligne à la Rivière à Pierre pour prendre les Basses Laurentides, d'entrer en pleine culture. L'ombre épaisse du bois faisait brusquement place à la vive lumière des champs. Cela confirme l'opinion que le cours sinueux de la ligne du lac St-Jean cache derrière ses paysages incultes des plateaux et des plaines propres à l'agriculture. La voie des Basses Laurentides (30 milles en longueur) traverse l'arrière région des deux comtés de Portneuf et Champlain, trois grandes paroisses d'Intérieur, Notre-Dame des Anges et le Lac au Sable, Ste-Thècle et St-Tite.

Autre révélation sur l'embranchement du Pacifique, sur lequel s'embarquent nos wagons à St-Tite. On nous amène sur les bords du Lac à la Tortue, la plus étrange des pièces d'eau, en ce que son lit, dragué par des machines puissantes, est formé de minerai de fer qui est ensuite broyé et fondu en yeuses dans les hauts fourneaux de la Compagnie Drummond à St-Maurice. Du fer de première qualité, nous assurent les connaisseurs. Le Lac au Sable offre la même particularité.

A la Grand'Mère, endroit extrêmement pittoresque, qui doit son nom à un rocher au profil de bonne femme planté entre les deux branches d'une chute d'eau terrifiante, nous découvrons un établissement unique au pays et peut-être dans le monde entier. C'est l'œuvre du capital américain. *On a dépensé* là un million de piastres en travaux gigantesques. Le pouvoir d'eau, énorme, 15,000 chevaux-vapeur, est utilisé pour moudre le bois d'épinette blanche en pulpe qui est exportée aux Etats-Unis et en Angleterre, à raison de 60 tonnes par jour et à un prix moyen de $13 à $14 la tonne. C'est une usine gigantesque, stupéfiante. Elle emploie 320 hommes à l'année.

Enfin, on nous conduit plus au Nord, aux Grandes Piles, où sont les fourneaux à charbon de bois des grandes forges de Radnor. Le paysage y est d'une beauté extraordinaire, nous le signalons aux artistes.

Au retour, M. le maire Parent a vivement remercié la compagnie du plaisir qu'elle avait procuré aux excursionnistes et s'est fortement prononcé en faveur de la demande dont elle a saisi le Conseil de ville. MM. J. G. Scott et J. C. Eno ont répondu en termes heureux. M. Dobell a secondé la proposition du maire. L'honorable M. Flynn a déclaré que le gouvernement était bien disposé lui aussi, et a fait appel au concours de l'opposition. M. Jules Tessier, député de Portneuf, répondant à la fois au ministre et à M. Dobell qui venait de faire une remarque assez peu obligeante pour les gouvernements passés, s'est dit heureux d'avoir appuyé le gouvernement Mercier qui avait précisément plus fait qu'aucun autre pour les chemins de fer, ajoutant que son caractère de membre de l'opposition ne lui faisait point oublier l'intérêt de Québec. MM. Châteauvert, M. PP., Normand, M. PP., l'échevin Leonard, H. M. Price et le Dr Stuart au nom de la presse, ont abondé en faveur de l'entreprise, qui assurément a fait beaucoup de chemin hier. On sait qu'il ne reste plus que 53 milles de construction à subventionner pour compléter le Grand Nord dans notre province pendant que M. J. R. Booth pousse activement ses travaux à travers le Nord d'Ontario. Dans deux ans, le Parry Sound sera un fait accompli, et la vraie ligne courte passera par Québec.

Par une erreur que nous ne pouvons nous expliquer le nom de M. Paul Caron, fils de l'honorable juge Caron, a été omis de la liste des étudiants admis aux derniers examens du barreau.

Nous avons d'autant plus de plaisir à corriger cette erreur que M. Caron a subi l'un des plus brillants examens.

LA SITUATION A CHICAGO

La grève sera-t-elle générale ?

LA SENSATION DU JOUR

Débs, Howard, Rogers, Kellehan et autres chefs de l'insurrection arrêtés

Chicago, 10 juillet.

L'excitation la plus intense règne par toute la ville. Les rues sont encombrées de gens discutant la situation. On se demande ce qui va arriver.

Les chevaliers du travail, les mineurs vont-ils se joindre aux ouvriers des chemins de fer ?

En ce cas, ce sera une véritable guerre civile par tous les Etats-Unis, car les chevaliers du travail comptent un million de membres.

En attendant, le gouvernement continue à montrer la plus grande énergie. Il a fait arrêter aujourd'hui même le président Debs, et ses collègues Howard, Rogers, Kellehan et plusieurs autres. C'est la sensation du jour. L'arrestation de Debs s'est faite sans bruit, sans donner lieu à aucun acte de résistance ni à aucune manifestation populaire. Debs est furieux cependant de la saisie de ses papiers, son secrétaire ayant reçu sommation de produire tout ce qu'il avait en sa possession.

Sovereign, le grand maître des Chevaliers du Travail, adresse un manifeste à tous les corps ouvriers, les adjurant de prêter main-forte aux grévistes et de sacrifier quelques semaines de leur salaire pour assurer le triomphe de la cause. Ce n'est pas encore un ordre de grève général, mais un désir exprimé dans des termes pathétiques. Le manifeste reproche à Pullman d'avoir refusé l'arbitrage, qui lui eût donné raison si sa prétention était juste.

La journée d'hier a été assez paisible aux Abattoirs. Un wagon de fret du Grand-Tronc a été incendié hier soir rues 49e et Wood.

On télégraphie de Washington que le Président n'appellera les troupes de milice que lorsque les troupes régulières seront insuffisantes. On attend la décision des associations du Travail avant d'agir plus sévèrement. On dit que le président reçoit de toutes parts l'assurance que son intervention est désapprouvée par des personnes éminentes dans les deux partis.

Le service postal se fait tant bien que mal entre Chicago et New-York.

La sensation est plus sérieuse en Californie. On s'attend à l'effusion du sang à Sacramento.

A Fort Wayne, les mécaniciens ont décidé de reprendre l'ouvrage.

En somme, l'action énergique des autorités en proclamant la loi martiale paraît avoir brisé les reins à la grève.

Gare aux anarchistes

M. Levy, l'agent d'immigration américain à Québec, a reçu une liste de plus de 400 anarchistes dernièrement expulsés de France et autres pays d'Europe, avec instruction de ne laisser débarquer aucun d'eux ici avant d'en avoir notifié le gouvernement.

Des instructions semblables ont été données aux agents d'immigration aux Etats-Unis.

A TRAVERS LA VILLE

L'anarchisme à Québec

Une grosse affaire surgit à propos d'un pôteau de téléphone. Avant-hier M. L. J. Demers, de l'*Evénement*, a fait scier et jeter à terre un pôteau posé sur son trottoir par la compagnie de Téléphone Bell. Hier la compagnie en a fait placer un autre au même endroit, et institue des procédures : la pénalité en pareil cas est la prison.

On a vu à New-York l'autorité municipale faire raser des poteaux ; mais jamais encore un particulier n'avait osé en faire autant de sa propre autorité. Se faire ainsi justice à soi-même, cela sent furieusement l'anarchisme.

La compagnie Bell prétend que sa charte lui donne un droit indiscutable. Ses démarches au Conseil de Ville pour avoir la permission de pousser sa ligne par la rue de la Fabrique datent du 4 avril. Après plusieurs semaines de correspondance, cette permission lui a été accordée, puis retirée, sous prétexte de méprise dans la rédaction du procès-verbal des décisions du comité des chemins. La compagnie allègue que tous ces retards lui ont causé des dommages considérables, et qu'elle ne pouvait plus attendre davantage, sa charte lui donnant manifestement le droit de passage. Si elle a choisi le côté habité de la rue, c'est que l'autre est déjà occupé par les poteaux, de la lumière électrique, et que la loi prohibe formellement ces dangereux voisinages.

A midi, M. Demers a fait abattre le deuxième pôteau, et l'on dit que la compagnie va en faire remettre un autre à la même place. Les ouvriers, plombiers et autres, se réjouissent de cette aubaine.

On voit déjà se dessiner deux partis : celui du pôteau et celui de la scie, comme dans l'*Ombre de l'Ane de Wieland*, où toute une petite ville prend feu et se forme en deux camps à propos d'un âne loué dont le propriétaire voulait faire payer l'ombre.

L'auteur de cette double effraction prétend que les avocats de la cité ont constaté que la loi interdit la pose de poteaux dans une rue où il y en a déjà. En ce cas, presque toutes nos rues sont hors la loi.

Triple arrestation

Sous soupçon d'infanticide

LA MÈRE ET LA SAGE-FEMME SOUS LES VERROUS

Le sergent Harpe, de la police provinciale, est arrivé hier de la Beauce, où il vient d'opérer l'arrestation de trois femmes soupçonnées d'avoir trempé dans un infanticide.

A la demande du grand connétable Chassé, le sergent Harpe s'est rendu dans le rang Fraser, de la paroisse de St-François et a ouvert une enquête sur l'accusation d'infanticide que les gens chuchotaient contre une fille du nom de Adèle Thibaudeau qui habite une masure avec sa mère, âgée de 82 ans, mais encore assez alerte pour continuer son métier de sage-femme.

Quand le sergent eut acquis des preuves suffisantes, il se rendit avec le grand constable à la demeure de la fille Thibaudeau, mais on avait apparemment eu connaissance de leur arrivée, car la maison était vide.

Après quelques minutes de recherche, le sergent trouva la fille et la mère refugiée à une douzaine d'arpents plus loin, chez Mme Fr. Provençal, sœur de l'accusée.

Bien poliment, le sergent leur dit sa mission. Elles nièrent tout emphatiquement. Le sergent décida la fille à la suivre jusqu'à l'église de St-François, étant obligé d'aller à Saint-Joseph pour faire rapport, disait-il ; il lui promettait d'ailleurs de la renvoyer chez elle le soir même s'il n'y avait rien de nouveau.

A la pension Barbeau, à St-François, le persuasif sergent Harpe décida la fille à faire des aveux. Elle raconta qu'à la fin de mai dernier elle avait mis au monde dans le grenier de la maison, par une tempête épouvantable, une fille vivante, sa mère servant de sage-femme ; qu'on lui avait apporté l'enfant une couple d'heures après tout congestionné, l'écume à la bouche et que la petite était morte quelques instants après. Après cinq jours, le petit cadavre exhalant une odeur infecte, la mère, aidée de la Provençal, alla le jeter dans la cave de l'église de Ste-Croix où il était demeuré depuis.

Le sergent se rendit à l'église et trouva le cadavre. Il ne lui restait plus qu'à retourner à St-François opérer l'arrestation de la vieille et de la sœur de la fille-mère comme complice. Les trois prisonnières sont maintenant incarcérées dans la prison du chef-lieu du district en attendant l'enquête.

La fille Adèle Thibaudeau est âgée de 40 ans, et s'il faut en croire la rumeur elle aurait déjà donné d autres preuves de sa fécondité ; elle reconnait comme sien un bambin de 4 ou 5 ans qu'elle élève.

L'EXPOSITION

A midi aujourd'hui, Son Honneur le maire Parent n'avait pas encore reçu la réponse de la compagnie d'exposition.

La compagnie s'assemblera à deux heures cet après-midi pour discuter la proposition du conseil.

Nous croyons savoir que la réponse fiscale sera donnée cet après-midi à 4 heures et qu'elle sera favorable.

A sa dernière séance le conseil de ville a été ajournée pour un mois, mais Son Honneur convoquera une assemblée spéciale pour ratifier cet arrangement.

PERDUS EN MER

48 HEURES SANS BOIRE NI MANGER

La goélette *Mabel Howard* est arrivé à Halifax hier avec à son bord deux matelots qui avaient de passer un mauvais quart d'heure.

Ce sont deux matelots de la Nouvelle-Ecosse appartenant à la goélette *Anny Hoiveson*, de Boston.

Ils avaient perdu leur vaisseau par un temps de brume et après l'avoir inutilement cherché il résolurent de gagner terre. Ils n'avaient pas une croûte de pain à manger et à peine une pinte d'eau dans un flacon. Ils étaient exténués, ne pouvaient plus mouvoir les rames, lorsque la *Mabel Howard* les a aperçus et leur a porté secours.

Joli mariage

Hier a eu lieu, à la chapelle du Bon Pasteur, le mariage de M. J. H. Lachance, l'un des propriétaires de la Dominion Shoe Co., à Mlle Louise Hébert, fille de M. le notaire Hébert, employé du département des Travaux public.

Mgr Hamel a donné la bénédiction nuptiale.

Les parents et les intimes seulement assistaient à la cérémonie.

Après un somptueux déjeuner chez le père de l'épousée, les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces à travers les provinces maritimes.

La mariée a reçu grand nombre de jolis et riches cadeaux.

Le nouveau couple voudra bien accepter nos félicitations et nos souhaits.

A Ste-Anne

Cinq pèlerinages se sont trouvés réunis à Ste-Anne, hier matin, faisant un total de 4,600 pèlerins, Trois-Rivières, 1,600 ; St-Ferdinand d'Halifax, 620 ; Nicolet, 700 ; St-Victor de Tring, 980 ; St-Tiburce, 975.

Au Bureau de la Paix

Le constable Sylvain, de la police provinciale, a opéré hier l'arrestation de M. Ferdinand Allard, de St-Antoine de Tilly, accusé par un M. Noël d'avoir enfoncé la porte et brisé les vitres de sa maison. Le prisonnier a été admis à caution. MM. F. X. Lemieux & Lane sont ses avocats.

Pour l'avantage des voyageurs

La compagnie du Pacifique s'est assuré les services d'un officier de douane américain qui se tient constamment à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis, épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.

Recorder

On instruit une cause de la compagnie protectrice des animaux contre un propriétaire de cheval qui, le cruel ! use d'une rêne pour maintenir la tête de son cheval.

M. F. X. Lemieux occupe pour la défense.

Dans le port

Les promeneurs de la Terrasse contemplaient avec plaisir hier soir le spectacle qu'offrait la rade : six steamers étaient mouillés dans le port, sans compter les vaisseaux qui étaient accostés au quai et le va-et-vient des bateaux passeurs, des caboteurs et des coquets vaisseaux de la Compagnie maritime et industrielle.

L'Ordre des Rédemptoristes

Le Père Mathias Raus, général de l'Ordre des Rédemptoristes, visitera cet été les maisons de l'Ordre établies au Canada.

Ce sera la première fois qu'un général de l'Ordre visite ce pays.

Bureau de la Paix

Des affaires de routine seulement aujourd'hui : une cause du revenu et une cause d'assaut simple.

Avez-vous vu l'Exposition ?

Si vous ne l'avez vue, vous désirez la revoir, surtout si ça ne coûte pas cher, et si nous ne l'avez pas vue, vous le désirez encore d'avantage.

Le professeur Arnoldi donnera ce soir et demain au Jardin Limoilou une magnifique reproduction de l'Exposition universelle de Chicago en 1893 et ses innombrables merveilles, ses palais étincelants, ses bâtisses superbes et colossales, ses jardins et ses promenades splendides, ses statues, ses fontaines électriques lumineuses et toutes ses scènes éblouissantes telles que le monde n'en a jamais vu, et qui ont attiré les regards et l'admiration de tout l'univers. Le tout sera expliqué en bon français. Il y aura un intermède pour rire. Malgré les frais extraordinaires, nécessités par cet engagement, les prix restent les mêmes : Adultes, 10 cts ; Enfants, 5 cents.

Dites à vos amis qu'il y aura deux jours de fête incomparable au Jardin Limoilou à l'occasion de la fête nationale des Français, samedi et dimanche. Chant patriotique par l'incomparable Léonce, M. et Mme Duroc, deux artistes de Paris, illumination à giorno, feu d'artifice, etc.

Funérailles imposantes à St-Jean, I. O.

Hier, le 10 juillet courant, les funérailles de feu M. Louis Thivierge, pilote, ont eu lieu à St-Jean, Isle d'Orléans, au milieu d'un concours extraordinaire du parents et d'amis. C'était à vrai dire, un deuil général pour la paroisse où s'est écoulée la vie de cette homme de biens dont la mort cause des regrets à tous ceux qui ont été à même de le connaitre et d'apprécier ses solides qualités de citoyen et de chrétien.

La partie des cérémonies funèbres ait été confiée à M. Germain Lépine, de Québec, qui s'est acquitté de ses fonctions avec un tact parfait et à la demande de la famille du défunt, n'a rien épargné pour donner à cette occasion un cachet de grandeur et de solennité qu'on retrouve rarement dans les circonstances du même genre à la campagne.

Les porteurs étaient les messieurs suivants : Joseph Fortier, président de la corporation des pilotes, Odilon Lapointe, marchand, président des commissaires d'écoles, Hubert Bernard, marchand, Paul Paquet père, Nestor Lachance, Célestin Drouin, Nestor Blouin, Onésime Noël, Albert Royer, Paul Paquet fils, Philéas Langlois, Joseph Pouliot.

Le docteur Gabriel Lachance portait la croix.

A l'église, la nef disparaissait sous les tentures de deuil. Le service funèbre a été chanté par M. le curé Myrand et la partie musicale, sous la direction de M. P. Pouliot, ne laissait rien à désirer. Une scène bien touchante a eu lieu au cimetière. Par permission de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile, on a procédé à l'exhumation du corps de la première femme du défunt, née Raparade Pepin dit Lachance, décédée il y a six ans, et les deux époux dorment ensemble aujourd'hui, dans une même fosse, à l'ombre de la croix, leur dernier sommeil en attendant le grand jour de la résurrection.

R. I. P.

Avis

Jeudi, le 12 du courant, sera offert en vente chez M. Théophile Béland, No 172 rue St-Jean, 1463 cravates pour hommes, valant de 50 à 70 cents pour 21 cents.

La vente commencera demain matin à 9 heures.—THÉOPHILE BÉLAND, 172 rue St-Jean.

Edouard Linlef, de Saint-Pierre C. D., dit : " Que son cheval avait été horriblement écorché par une fourche. Une bouteille de LINIMENT MINARD l'a guéri. "

Tous les propriétaires d'écurie de louage du Dominion disent à nos agents qu'ils ne voudraient pas être dépourvus de LINIMENT MINARD pour le double du prix.

Sucre de Barbades

De beaucoup supérieur au sucre raffiné

MELASSES DE BARBADES

Qualité extra supérieure, maintenant en déchargement et à vendre par

A. JOSEPH & SON
173 RUE SAINT-PAUL

5 juil—

Maladie de cœur soulagé en 30 minutes

Tous les cas de maladies de cœur organiques ou sympathiques sont soulagés en 30 minutes et promptement guéris par le Remède du Dr Agnew pour le Cœur. Une dose vous convaincra.

En vente chez tous les pharmaciens.

20 oct. '93—1 an. sam

Mort subite

Notre ami M. Geo. Brisson, de St-Jean-Deschaillons, vient d'être rudement frappé dans la personne de son épouse née Escurino Lord, décédée subitement dimanche.

Mme Brisson était âgée de 59 ans.

Nous offrons à M. Brisson nos plus sympathiques condoléances dans cette douloureuse épreuve.

Académie de Musique

Nous empruntons ce qui suit du *St. John Sun*, du 5 juillet, au sujet de la compagnie qui doit donner deux représentations ici jeudi et vendredi soir :

" Le concert donné mardi soir par les athletes de " Mount Allison College " est un des meilleurs spectacles encore donnés ici. Cette compagnie fait salle comble tout les soirs et tous s'en retournent enchantés. Les tours de force et d'habileté remarquables exécutés par Frank Barber et W. W. Costin ont été un succès. La partie musicale était admirable. M. Macdonald si bien connu dans le Nouveau-Brunswick a été chaleureusement rappelé, en somme le tout a été un véritable succès. "

Le plan est ouvert à l'Académie et la vente marche bien.

Eboulement

On rapporte qu'un éboulement peu considérable s'est produit lundi à Sainte-Anne de Beaupré par suite des récentes pluies et qu'une maison a été en partie démolie.

Pêche miraculeuse

Deux gros éturgeons ont sauté hier dans une chaloupe amarrée au quai Napoléon et appartenant à M. Bourbeau.

Chose assez extraordinaire : chacun avait sous les nageoires un petit poisson en train de le perforer et saignait abondamment.

" L'Amarynthia "

L'Amarynthia, qui s'est échoué à Montréal, est arrivé dans notre port hier sous sa propre vapeur et est entré en cale-sèche ce matin pour y subir des réparations.

Ne pas confondre les noms

M. Honoré Roy, photographe de la rue St-Joseph, nous prie de faire remarquer à nos lecteurs que ce n'est pas lui qui était concerné dans la cause qui s'est déroulée lundi devant le recorder *Lassonde vs Roy*. Nous nous rendons avec plaisir au désir de M. Honoré Roy.

Personnel

M. Arthur Brosseau, contrôleur du Revenu provincial, est parti lundi avec Mme Brosseau et ses enfants pour passer sa vacance à St-André de Kamouraska.

Théâtre de Québec

C'est un véritable régal pour les amateurs de fine comédie d'assister aux représentations que donnent en ce moment les artistes français et nous ne saurions recommander trop fortement à nos lecteurs d'aller voir *Durand-Durand*, cette pièce étourdissante d'esprit.

La deuxième représentation qui a eu lieu hier soir a été enlevée d'un bout à l'autre. Madame D'Artigny qui est décidément la favorité du public, était plus en verve que jamais et les applaudissements qui l'ont accueillie doivent prouver à la charmante artiste combien elle est appréciée parmi nous.

Notre excellent comédien D'Arcy nous a donné le plus curieux type d'épicier qu'on puisse imaginer. Il faut voir ses scènes avec son beau-père, Coquardier, joué par Marcus avec le talent qu'on lui connait. Tous nos compliments à M. Bertin qui joue Durand, l'avocat. Mme Florval, dans Mme de la Hante Tourelle, MM. Monval et Richard, et Mlles Georgiana et Délia complètent une distribution irréprochable.

Durand-Durand ne sera plus joué que deux fois, ce soir et demain en matinée. Demain soir, première représentation des *Crochets du père Martin*, le drame si populaire que l'on vient de reprendre à Paris avec un nouveau succès, qui, nous l'espérons se répétera ici. Nous ne saurions trop, en terminant, féliciter nos artistes de nous donner des pièces qui, tout en étant des plus gaies, sont d'une moralité inattaquable.

Bonne nouvelle

A l'avenir le tirage de la distribution des Arts aura lieu 2 fois par mois, et le prix du billet est de 25 cents seulement au lieu d'une piastre. Précautionnez-vous de votre billet pour le prochain tirage.—ANT. LANGLOIS, agent, 26 Côte Lamontagne.

10 juillet—5f.

Pelerinage

Le pèlerinage annuel de la succursale de Québec, Société des Artisans, aura lieu dimanche prochain, le 15 juillet, par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix. Le départ des trains sera comme suit : 6 heures et 7 heures 10 minutes a. m. Prix du billet, aller et retour, 50 centins ; enfants, 25 centins.

Le Dr Casgrain

Dentiste

sera absent pour la Rivière-du-Loup du 15 de juillet au 16 août.—7 1s

Aux familles

Claret Espagnol à $2.50

Vin rouge sec d'Espagne (vin de table ou claret espagnol) choisi par M. A. Toussaint sur les lieux de production. En vente partout à $2.50 la douzaine, bouteilles remises. Ce vin est préféré au bordeaux, vu qu'il n'est pas acide et porte beaucoup d'eau.

Prix spéciaux en prenant une barrique complète de 25 douzaines.

N.-B.—Les vins achetés de nous sont embouteillés gratuitement.

A. TOUSSAINT & CIE.

Pour 10 cents

Une brochure illustrée, *Le cataclysme de la rivière Ste-Anne*.—Envoyez 10 cents à l'*Electeur* pour 1 exemplaire. Prix spécial pour agents et marchands. Joli cadeau à distribuer aux pratiques.

Vente à l'enchère d'une propriété

Nous avons reçu instruction de la société de Prêts et Placements de vendre à l'enchère jeudi, le 12 juillet, à notre salle, 263 rue St-Jean, l'immeuble suivant : Un terrain situé sur la rue St-Jean, Nos 371 et 373, étant le numéro du cadastre 3928, de 22 pieds de front par 72 pieds de profondeur, avec dessus érigée, une maison en pierre à deux étages, magasin et logement privé ainsi qu'une allonge ; aussi hangar, cave et passage mitoyen, toit couvert en métal, rente foncière $2.13. Cette maison est située au centre de la rue St-Jean et rapporte de bons loyers.

La vente à 11 h. précises.

Pour toute information, s'adresser au bureau de la société de Prêts et Placements, No 75, rue St-Pierre, bâtisse de la Banque Nationale, ou à notre salle.

OCT. LEMIEUX & CIE,
6j—5fs Encanteurs.

Sirop de Barbades

En déchargement par Btm "Alaska"

376 Tonnes
18 Tierces
40 Quarts
} Sirop Barbades, qualité extra, récolte du printemps.

3fs **N. Turcotte & Cie.**

DECES

COUILLARD.—A St-Martin de la Rivière-au-Renard, dans le comté de Gaspé, le 27 juin, à l'âge de 74 ans, Marie Flore Couillard dit Lépinay, épouse de Jean-Baptiste C. Dupuis autrefois de Saint-Thomas de Montmagny.

LAPOINTE.—Le 10 juillet, à l'âge de 5 mois, Joseph-Onésime, enfant de Edouard Lapointe, hôtelier, place du marché Montcalm, rue St-Joachim No 1.

Les funérailles auront lieu demain jeudi.

Départ à 3 h. 45 pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERDU—Samedi soir en face de la Banque des Marchands, rue St-Pierre, un $5, et un $2.50 en or. Celui qui les rapportera au bureau de l'*Electeur* sera généreusement récompensé. 11 jt—3f.

DEMANDE—On demande un bon agent et collecteur. Cautionnement exige. S'adresser à D. BUYS, 120 rue d'Aiguillon.

PACIFIQUE CANADIEN

TROIS TRAINS

Tous les jours (dimanche excepté)

Laisse Québec à 9 a. m., 2.50 p.m., 10.30 p.m. Arrive à Montréal à 3.40 p. m., 8.05 p. m., 6.30 a. m. Le dimanche laisse Québec à 1.15 p. m. Arrive à Montréal à 7.50 *p. m.*

Faisant raccordement direct avec tous les trains

TAUX SPECIAUX

International Convention Baptist Young People's Union of America

Billets seront vendus pour Toronto et retour, juillet 17, 18 et 19, bons pour jusqu'au 13 août.

Un officier de douane américain se tient à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.

Pour billets, chars parlour et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec

Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais

Téléphone 94.

Le choléra des enfants

Tout le monde admet que les remèdes employés jusqu'à présent pour la diarrhée et le choléra des enfants sont loin de donner satisfaction. Les efforts des médecins les plus habiles tendent à rétablir les fonctions de l'estomac qui sont déplorablement dérangées dès le début de la maladie.

LE SAUVEUR DES ENFANTS

dont l'épreuve n'est pas à faire, est une combinaison des meilleurs remèdes connus et calculé pour régler les troubles digestifs, produire l'assimilation des aliments, tout en donnant des forces au système affaibli.

Le sauveur des enfants employé au début et même dans les cas les plus désespérés a toujours donné satisfaction.

En vente à la

Pharmacie Hamel
43 rue Saint-Joseph,
23 m.—3f. Q. H.

Bureau de l'Ingénieur

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 9 juillet 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées dites sur l'enveloppe " soumissions pour charbon " et adressées au soussigné seront reçues d'hui à mercredi le 25 juillet prochain à 4 heures p. m., pour l'approvisionnement de charbon 175 tonneaux plus ou moins tel que requis par le gardien de l'Hôtel-de-Ville, la cour du Recorder et le chef de la brigade du feu.

Chaque soumission devra être faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat Le charbon sera pesé à la pesée publique du marché à foin rue St-Paul.

Chaque soumission renfermera le reçu du trésorier de la cité pour une somme de ($100.00) cent dollars. Cette somme sera confisquée à qui refusorait de signer le contrat, remise aux non-contractants et retenue aux contractants jusqu'à échéance du contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Chaque contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à l'Ingénieur de la cité.

W. D. BAILLAIRGE,
Asst.-insp. de la cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Hotel-de-Ville, Québec, 9 juillet 1894

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos les mots "soumission pour bois de chauffage" et adressées au soussigné, seront reçues mercredi, le 25 juillet 1894, pour 250 cordes plus ou moins de bois de chauffage, tout merisier ou tout érable ou tel proportion de l'un ou de l'autre que le comité pourra désirer, le tout de trois pieds de long et à la mesure française, livré ou requis et corder à tant par corde pour merisier et à tant par corde pour érable, tel que requis par le gardien de l'Hôtel-de-Ville, et de la Cour du Recorder, le chef de la brigade du feu et le chef de police, etc., etc.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

Chaque soumission couvrira le reçu du trésorier de la cité pour un dépôt de $100.00, qui sera retenu jusqu'à l'échéance du contrat et confisqué contre qui le cas échéant, refuserait de signer le contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la corporation.

W. D. BAILLAIRGE,
Asst. insp. de la Cité

A LOUER

GRANDE VOUTE SOUTERRAINE
A LA BASSE-VILLE
Dans le centre des affaires

Cette voûte souterraine qui se trouve au-dessous de l'établissement de l'*Electeur*, 33 et 33½ rue Notre-Dame, mesure 39 pieds sur 20, et 8 de hauteur.

Elle est hermétique, à l'épreuve du feu, bien poutée, desservie par un ascenseur à vapeur d'une capacité de 1,000 livres.

Autres avantages ; les voitures ont accès par un porche et sont déchargés sur l'ascenseur même.

S'adresser à l'*Electeur*.

A vendre

Centrifuge Danois

Les soussignés offrent en vente un excellent Centrifuge Danois, pouvant écrémer 800 livres de lait à l'heure. Il est en parfait ordre et n'a presque point servi. Elle a coûté $240.00. Il est prêt à être livré et n'a besoin d'aucune réparation. Nous le vendrons à bonne condition.

LE J. TARTE & FRÈRE,
Le Cultivateur
9 mai—j.n.o. Montréal

Liniment Minard guérit Hypocondrie.

DEMANDE

Servantes de table pour un hôtel de place d'e u. S'adresser au No 125 rue St-Pierre, chambre No 4. 9 jt—3f.

Demande d'emploi—Un commis d'expérience dans le commerce d'épiceries et de ferronneries. S'adresser à ce bureau, ou au No 14 rue St-François. 5 juil—3f.

DEMANDE D'INSTITUTRICES. — La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à GIS. F. X. PREVOST, Sec.-Trés. 2 avril.—1no

VENTE de PROPRIETES par ENCAN

PLACE D'EAUX

Instruction nous est donnée par la Société de Prêts et Placements de Québec, de vendre